

RAPPORT DE SYNTHÈSE

La représentation des minorités ethniques dans les médias belges





RAPPORT DE SYNTHÈSE

La représentation des minorités ethniques dans les médias belges

Etude du
Centre pour l'égalité des chances et la lutte contre le racisme

Avec le soutien de
l'Association générale des journalistes
professionnels de Belgique (AGJPB)

Réalisée par



Vakgroep
Communicatiewetenschappen

Prof. Dr. Frieda SAEYS

Ilse DEVROE
Dieter GRAMMENS



Observatoire du récit médiatique
Université catholique de Louvain

Prof. Marc LITS

Joëlle DESTERBECQ

JANVIER 2007

Médias & minorités ethniques – Rapport de synthèse



Rue Royale 138
1000 Bruxelles
Tél : 02-212.30.00

centre@cntr.be
www.diversite.be

Introduction

En 1993, une première étude systématique du contenu de plusieurs quotidiens francophones et flamands fut menée par l'Université de Gand, à la demande de l'AGJPB et du CECLR, sur la manière dont les médias donnaient des représentations des étrangers qui pouvaient éventuellement renforcer des stéréotypes, encourager des amalgames, voire induire des images négatives de ces minorités auprès du public. Grâce à l'étude réalisée, une série de recommandations fut rédigée afin de proposer de meilleures pratiques en matière de couverture de presse à propos des informations impliquant des personnes issues des minorités ethniques.

Quatorze ans plus tard, il a semblé opportun de reprendre cette analyse, en suivant la même méthodologie, afin de permettre la comparaison. Quelle est, aujourd'hui, la couverture journalistique des événements mettant en scène des personnes d'origine étrangère et des questions de société liées à l'immigration, à l'intégration des populations d'origine étrangère, aux discriminations et au racisme ? Deux équipes universitaires ont mené cette étude sur un corpus collecté durant les mois de septembre et octobre 2006 : le Vakgroep Communicatiewetenschappen de l'Université de Gand et l'Observatoire du récit médiatique de l'Université catholique de Louvain. Cela a abouti à la production de deux rapports de recherche distincts, de 150 pages chacun, l'un pour la partie flamande et l'autre pour la partie francophone. Mais les deux rapports sont construits avec la même méthodologie, portent sur les mêmes périodes et présentent la même structure d'analyse des données. La synthèse ici proposée reprend à la fois un résumé de ces deux rapports, auxquels les personnes intéressées se référeront pour disposer des résultats complets, une comparaison des résultats des deux enquêtes et une évaluation des évolutions par rapport aux recommandations formulées en 1994.

Les journaux pris en compte sont *Le Soir*, *La Libre Belgique*, *La Dernière Heure* et *Vers l'Avenir*, du côté francophone ; et du côté néerlandophone, *De Standaard*, *de Gazet van Antwerpen*, *De Morgen* et *Het Laatste Nieuws*. Les journaux télévisés de début de soirée de deux chaînes francophones, RTBF et RTL-TVi, et de deux chaînes néerlandophones, VRT et VTM, ont aussi été examinés.

Deux périodes différentes ont été sélectionnées : la première est une semaine continue allant du jeudi 5 octobre 2006 au mercredi 11 octobre, c'est-à-dire juste avant et juste après le jour des élections du dimanche 8 octobre. L'objectif consiste à rechercher si un traitement spécifique des questions liées à l'immigration et aux discriminations est repérable dans une période politiquement plus sensible, comparativement à une période moins marquée par des interventions liées à des positionnements électoraux. La seconde période a été constituée de manière aléatoire, en prenant sept journées différentes des semaines de septembre et octobre 2006, hors proximité électorale.

Tous les articles et les sujets de journaux télévisés évoquant des personnes d'origine étrangère, ainsi que ceux qui parlent de racisme, de faits de discrimination, de thématiques relatives au droit ou aux conditions de vie des personnes étrangères ont été systématiquement répertoriés, dans toutes les pages relatives à des événements se passant en Belgique, y compris dans les suppléments réguliers (culture, loisirs,

économie...). L'actualité étrangère et internationale n'a donc pas été prise en compte. Les rubriques de petites annonces et les publicités ainsi que les pages reprenant l'information sportive n'ont pas été retenues (sauf quand un fait relevant du domaine sportif était traité dans les rubriques d'information générale).

L'usage du terme « allochtone » fait débat, parce qu'il peut être considéré comme connoté négativement par certains, voire discriminant, et parce qu'il n'est pas perçu de la même manière dans les parties francophone et flamande du pays. Nous l'utilisons donc ici de manière strictement technique, par commodité d'usage et en mettant dans cette catégorie toute personne originaire de pays n'appartenant pas aux Etats de l'Union européenne (telle qu'elle existait avant l'élargissement de 2004), de la Suisse et de la Scandinavie, et/ou les enfants de ces personnes qui séjournent ou habitent en Belgique temporairement, définitivement, illégalement ou légalement. Ce choix s'explique par le souci de comparer des données identiques à celles collectées dans l'étude antérieure.

Ces relevés ont permis une analyse de l'approche éditoriale des différents journaux, de la pertinence de leurs informations, de la présence éventuelle d'amalgames ou de stéréotypes pouvant entraîner une méconnaissance de l'autre, voire alimenter certains préjugés racistes.

Une analyse de contenu a été menée sur base de l'encodage de tous les articles et sujets de JT qui comportaient des individus ou des groupes allochtones (tels que définis pour cette analyse), mentionnés explicitement, ou identifiables par leur nom, leur nationalité, leur origine, des traits spécifiques (habillement, couleur de peau...). Ont aussi été sélectionnés tous les articles contenant des termes tels que allochtone, migrant, étranger, minorité ethnique, demandeur d'asile, illégaux, musulmans, racisme..., afin d'avoir la base de données la plus large possible. Tous ces articles ont été codés avec différents critères (grandeur, rubriques où ils apparaissent, thèmes abordés, acteurs, types de qualification), ce qui a permis dans un deuxième temps de croiser ces différentes données.

Ces résultats globaux ont été ensuite analysés en portant particulièrement attention aux évolutions relatives aux aspects suivants : catégories de personnes le plus souvent citées comme personnes issues de l'immigration ou d'origine étrangère ; lien entre ces personnes et les rubriques dans lesquelles elles apparaissent ; qualifications de ces personnes (origine nationale, ethnique, religieuse, culturelle) plus ou moins affirmées ; présence ou absence de dénomination lorsqu'elles apparaissent dans des situations négatives. Une analyse des photographies et des caricatures a également été réalisée.

Nous avons enfin cherché si le traitement actuel tient compte des recommandations formulées en 1994, et ce que sont les différences essentielles entre l'étude faite en 1993 et celle de 2006.

Synthèse de l'analyse des médias flamands

Dans cette partie, nous présentons les résultats de la recherche pour les articles de journaux et les JT flamands. Dans un premier temps, nous portons notre attention sur une vision globale au moyen des aspects quantitatifs de la recherche, ensuite nous nous concentrons plus en profondeur sur plusieurs questions de recherche d'ordre qualitatif.

1. Résultats quantitatifs de la recherche

1.1. Les journaux

1.1.1. Le corpus

Durant la période de recherche, 431 articles de journaux qui avaient un lien avec les allochtones ont été trouvés: 127 dans *De Morgen*, 114 dans *De Standaard*, et 95 aussi bien dans *Het Laatste Nieuws* que dans *De Gazet van Antwerpen*. Durant la semaine recomposée, 198 articles ont été enregistrés, alors que durant la semaine d'élections nous en retrouvons 233. Quand nous regardons le nombre d'articles par jour, nous pouvons voir que les articles concernant les allochtones ne sont pas toujours présents dans la même proportion. Les jours avec des pics de présence alternent avec ceux où il y a très peu d'articles. Il faut faire attention au fait que les événements du moment jouent un rôle important. De plus, nous remarquons que tel jour, dans un journal donné, il y a beaucoup d'articles sur les allochtones, alors que dans un autre, il y en a peu.

Peu d'articles (3,9%) sont à la **une** du journal. Nous remarquons ici une grande différence entre la semaine recomposée (6,1%) et la semaine électorale (2,1%). 77% des articles sont plus petits qu'une demi-page, 45,5% comportent entre une page et une demi-page et 32,9% sont plus petits qu'1/8 de page.

En ce qui concerne la **sorte d'article**, nous voyons que les allochtones sont surtout traités dans des articles rédactionnels (64,3%), suivent ensuite des articles fournis par une agence de presse (8,6%), le courrier des lecteurs (6,7%) et des interviews (6,0%). Caricatures et articles d'opinion (aussi bien des lecteurs que des membres de la rédaction) sont limités en nombre.

1.1.2. Le sujet

Le tableau ci-dessous montre dans quelles **catégories de sujet** les articles sont classés. Il en ressort que les allochtones sont surtout mentionnés dans les articles de journaux ayant comme sujet 'partis politiques' (29,2%), 'criminalité et contrôles' (18,8%), 'justice et procès' (17,9%), 'autorité, politique gouvernementale' (8,4%) et 'divertissement, art, culture et médias' (7%). Les nouvelles concernant la politique et la criminalité occupent donc conjointement la plus grande partie des articles. Il y a plusieurs différences significatives (logiques) entre les deux semaines de recherche. La différence la plus frappante se trouve dans les articles de la catégorie 'partis politiques'. Pendant la semaine composée, cette catégorie compte 17 articles (8,6%), alors que pendant la semaine d'élection on en compte 46,8%. A l'opposé, nous constatons que durant la semaine composée il y a plus d'articles touchant à la catégorie 'autorité, politique gouvernementale' (16,7%) et 'justice et procès' (22,2%) que dans la semaine électorale. Il faut signaler que les événements du moment ont une influence importante sur le sujet des articles qui paraissent dans les journaux.

Tableau 1: Sujets des articles de journaux sur les allochtones

Sujet	Semaine recomposée		Semaine d'élection		Total	
	Effectifs	Pourcent.	Effectifs	Pourcent.	Effectifs	Pourcent.
Divertissement, art, culture et medias	17	8,6	13	5,6	30	7,0
“Human interest”	13	6,6	8	3,4	21	4,9
Economie, Finances et Affaires sociales	5	2,5	2	0,9	7	1,6
Education, Enseignement et Formation	4	2,0	7	3,0	11	2,6
Autorités, politique gouvernementale	33	16,7	3	1,3	36	8,4
Partis politiques	17	8,6	109	46,8	126	29,2
Société civile	3	1,5	0	0	3	0,7
Criminalité et contrôles	38	19,2	43	18,5	81	18,8
Justice et procès	44	22,2	33	14,2	77	17,9
Accidents et catastrophes	3	1,5	0	0	3	0,7
Santé et bien-être	2	1,0	7	3,0	9	2,1
Sciences et techniques	6	3,0	0	0	6	1,4
Environnement, milieu, mobilité	2	1,0	1	0,4	3	0,7
Religion	5	2,5	3	1,3	8	1,9
Sport	1	0,5	0	0	1	0,2
Autres	5	2,5	4	1,7	9	2,1
Total	198	100,0	233	100,0	431	100,0

1.1.3. Thèmes Spécifiques

Les allochtones interviennent souvent dans des **thèmes spécifiques** tels que intégration, égalité des chances, racisme, religion, problématiques d’asile... Dans le cadre de cette étude, nous avons examiné chaque article pour voir s’il pouvait rentrer dans un des “thèmes spécifiques aux allochtones”. C’est le cas pour 48,5% des articles. Les thèmes les plus récurrents sont ‘racisme’ (26,3%), ‘égalité des chances et intégration’ (21,1%) et ‘problématiques d’asile’ (16,3%).

Tableau 2: Articles de journaux comportant un thème relatif aux allochtones

Thèmes allochtones	Semaine recomposée		Semaine d'élection		Total	
	Effectifs	Pourcent.	Effectifs	Pourcent.	Effectifs	Pourcent.
Egalité des chance, intégration	17	18,5	27	23,1	44	21,1
Education, centres de jeunes	1	1,1	2	1,7	3	1,4
Sexualité, mariages...	1	1,1	1	0,9	2	1,0
Bien-être, sécurité sociale ...	0	0	4	3,4	4	1,9
Criminalité au sein du groupe	5	5,4	5	4,3	10	4,8
Religion	11	12,0	8	6,8	19	9,1
Santé	2	2,2	0	0	2	1,0
Travail, salaire, chômage	5	5,4	2	1,7	7	3,3
Asile, réfugiés, sans-papiers, ...	25	27,2	9	7,7	34	16,3
Racisme	25	27,2	30	25,6	55	26,3
Autres (droit des votes des étrangers)	0	0	29	24,8	29	13,9
Total	92	100,0	117	100,0	209	100,0

1.1.4. Groupe ou individu

Quand il est question d'allochtones dans les journaux, il s'agit le plus souvent d'individus (44,2%), ensuite d'un groupe (39,1%) ou enfin d'une combinaison d'individu et de groupe (16,7%). Cela cadre avec les tendances générales d'une plus grande personnalisation dans les médias.

Nous pouvons constater que ces individus sont surtout des hommes. A propos des personnes dont on parle, nous enregistrons 70% d'hommes, 23,8% de femmes en 6,2% pour lesquelles n'est mentionné ni l'un ni l'autre. A propos des personnes qui prennent la parole, la disparité est encore plus forte avec 76,9% d'hommes. Il faut cependant tenir compte du fait que la sur-représentation masculine est une caractéristique présente dans tous les articles de journaux en général.

Tableau 3: Les allochtones comme groupe ou individu dans les articles de journaux

	Semaine recomposée		Semaine d'élection		Total	
	Effectifs	Pourcent.	Effectifs	Pourcent.	Effectifs	Pourcent.
Groupe	69	36,7	93	41,2	162	39,1
Individu	88	46,8	95	42,0	183	44,2
Aussi bien groupe qu'individu	31	16,5	38	16,8	69	16,7

Dans les articles traitant des sujets 'autorités, politique gouvernementale' (48,6%) et 'partis politiques' (55,7%), on parle surtout des allochtones en tant que groupe. Dans les articles traitant des sujets 'divertissements, arts, culture et medias' (50%), 'criminalité en contrôles' (70,5%) et 'justice et procès' (76,6%), on parle surtout d'eux en tant qu'individu.

Tableau 4: Séparation groupe/individu selon le sujet

Groupe/individu *	Groupe		Individu		Combinaison groupe/individu	
	Effectifs	Pourcent.	Effectifs	Pourcent.	Effectifs	Pourcent.
Divertissement, arts, culture et medias	8	28,6	14	50	6	21,4
Autorité, politique gouvernementale	7	48,6	14	40	4	11,4
Partis politiques	68	55,7	25	20,5	29	23,8
Criminalité et contrôles	13	16,7	55	70,5	10	12,8
Justice et procès	12	15,6	59	76,6	6	7,8
Autres	44	59,9	16	21,6	14	18,9
Total	162	39,1	183	44,2	69	16,7

Les **contrastes explicites nous-eux**, dans lesquels les allochtones (eux-groupe) sont comparés aux autochtones (nous-groupe), sont peu courants dans les articles de journaux sur lesquels porte la recherche. L'aspect pour lequel la comparaison entre les deux groupes est la plus fréquente est la catégorie 'religion'.

Examinons maintenant les caractéristiques des articles sur les groupes, sur les individus dont on parle et sur les individus qui prennent la parole.

Concernant les **groupes** qui sont traités dans les journaux, pour 40,4% d'entre eux la nationalité est mentionnée. Il ressort du tableau ci-dessous que la nationalité est souvent mentionnée dans les catégories 'criminalité et contrôles' et 'justice et procès'. Il s'agit surtout de groupes de nationalités mixtes, des Maghrébins, des Européens de l'Est, et des Turcs. Il y a peu d'indications explicites quant à l'origine des membres du groupe, ce n'est effectivement le cas que dans 5,7% des articles. Dans 21,8% des articles, il y a des indications quant à la religion du groupe. Nous trouvons enfin pour 8,8% des articles des indications concernant l'arrière-fond culturel, la race ou l'ethnicité du groupe.

Tableau 5: Mention de la nationalité du groupe dans les articles par catégorie de sujet

Mention de la nationalité * sujet	Nationalité mentionnée		Nationalité non mentionnée		Total	
	Effectifs	Pourcent.	Effectifs	Pourcent.	Effectifs	Pourcent.
Divertissement, arts, culture et médias	4	25	12	75	16	100
Autorité, politique gouvernementale	7	33,3	14	66,7	21	100
Partis politiques	29	31,9	62	68,1	91	100
Criminalité et contrôles	11	45,8	13	54,2	24	100
Justice et procès	11	61,1	7	38,9	18	100
Autres	30	51,7	28	48,3	58	100
Total	92	40,4	136	59,6	228	100

Quand nous regardons **les individus dont on parle**, nous voyons que dans 48,1% des cas la nationalité est mentionnée : 17,6% d'Est-Européens, 12% de Turcs, 6,8% de Maghrébins. Dans 15,4% des cas, l'origine est explicitement mentionnée. On constate ici que c'est donc plus le cas que pour les groupes. La profession est mentionnée dans 35,2% des cas pour les individus dont on parle dans les articles de journaux. Il s'agit surtout de 'politiciens, d'autorités politiques', 'd'écoliers et d'étudiants', 'de travailleurs' et 'artistes, musiciens'. La religion est mentionnée à hauteur de 9% pour les individus, l'arrière-fond culturel n'entre presque jamais en ligne de compte. 9,3% des personnes dont on parle prennent également la parole par elles-mêmes.

Tableau 6: Mention de la nationalité des individus dont on parle dans les articles par catégorie de sujet

Mention de la nationalité * sujet	Nationalité mentionnée		Nationalité non mentionnée		Total	
	Effectifs	Pourcent.	Effectifs	Pourcent.	Effectifs	Pourcent.
Divertissement, arts, culture et médias	10	50	10	50	20	100
Autorité, politique gouvernementale	11	42,3	15	57,7	26	100
Partis politiques	17	27	46	73	63	100
Criminalité et contrôles	44	47,3	49	52,7	93	100
Justice et procès	56	62,2	34	37,8	90	100
Autres	18	56,3	14	43,8	32	100
Total	156	48,1	168	51,9	324	100

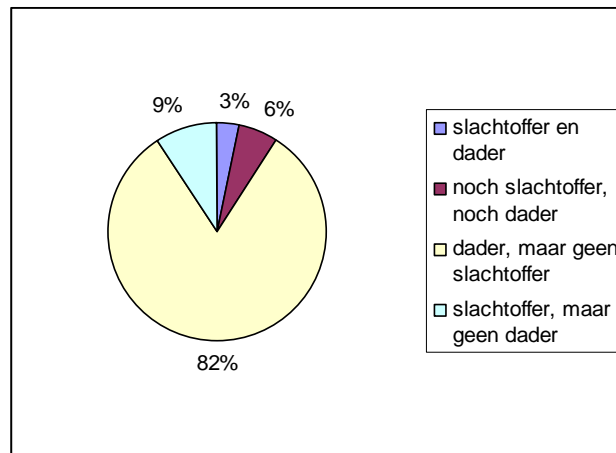
En ce qui concerne **les individus qui prennent la parole** dans les articles parlant des allochtones, nous voyons qu'il s'agit en fait surtout d'autochtones (72,5%). Il s'agit pour 18,4% d'allochtones, et dans 9,1% des cas, ce n'est pas déterminé. En ce qui concerne ces allochtones il n'y a que très peu de mentions explicites de la nationalité. Nous pouvons en dire de même en ce qui concerne l'origine. La profession l'est quant à elle beaucoup plus que par rapport aux personnes dont on parle, à raison de 85,9% des personnes qui prennent la parole. Il s'agit pour les autochtones le plus souvent de 'politiciens, d'autorités politiques' et de 'juristes', et pour les allochtones de 'politiciens, d'autorités politiques', 'd'artistes et musiciens' et 'd'écoliers et d'étudiants'. Pour 5,4%, la religion est mentionnée également, alors que l'arrière-fond culturel n'est pas cité une seule fois.

1.1.5. Criminalité : auteur ou victime ?

Nous avons ci-dessus explicité que les allochtones revenaient le plus régulièrement dans les articles relatifs aux catégories de sujets 'partis politiques', 'justice et procès' et 'criminalité et contrôles'. Il nous semble intéressant d'analyser ces deux derniers plus précisément sous une catégorie globale '**informations criminelles**'. Cette catégorie contient en fait 36,7% de tous les articles de journaux. On parle pour cette catégorie, dans les journaux, de 183 personnes. 149 en la qualité d'auteurs, 6 à la fois auteurs et victimes, 17 victimes, et 11 ne sont ni l'un ni l'autre (cf. le graphique ci-dessous). En bref,

155 personnes en tant qu'auteurs (85%) et 23 en tant que victimes (12%). Il est donc clair et évident que les allochtones dont on parle dans les articles de journaux traitant de la criminalité sont le plus souvent auteurs de faits délictueux. Concernant les acteurs dont on parle dans la criminalité, nous voyons que la nationalité est autant mentionnée pour les auteurs (54,2%) que pour les victimes (56,6%). Il s'agit surtout d'Est-Européens, de Turcs et de Maghrébins. Les personnes qui prennent la parole concernant la criminalité sont surtout autochtones. De plus, la plupart de celles-ci ne sont pas concernées directement par la criminalité, mais sont appelées de par leur profession à donner leur point de vue concernant cette criminalité (juristes, services d'ordre).

Graphique: Auteurs et victimes allochtones dont on parle dans les sujets de criminalité



1.1.6. Informations d'arrière-fond et illustrations

Pour pouvoir aborder le sujet des allochtones de manière 'correcte', il est important de suggérer suffisamment **d'informations d'arrière-fond** qui permettront au lecteur de comprendre l'information de façon adéquate. Il ressort de notre recherche que presque deux tiers (65,4%) des articles concernant des allochtones contiennent des informations d'arrière-fond. Le nombre d'articles fournissant des informations d'arrière-fond est significativement plus élevé durant la semaine recomposée (76,3%) que durant la semaine électorale (56,2%). Les articles relatifs aux thèmes 'autorité, politique gouvernementale', 'criminalité et contrôles' et 'justice en procès' sont les plus riches en informations d'arrière-fond.

Un peu plus de la moitié (52%) des articles est pourvue d'une ou plusieurs **illustrations** (photo/caricatures). Il y a un total de 266 photos. La plupart vient de la semaine d'élection (N=155) et le reste se trouve dans la semaine recomposée (N=111). Sur la plupart des photos (58,5%) sur lesquelles se trouvent des allochtones, on ne peut les distinguer des autochtones sur base de leur tenue vestimentaire ou de leur façon de se tenir. Mais c'est cependant le cas sur 9,3% des photos. Nous pouvons en conclure qu'une plainte courante des allochtones, à savoir qu'ils sont toujours représentés de façon stéréotypée, n'est pas tout à fait justifiée.

1.2. Les nouvelles télévisées

1.2.1. Le corpus

Durant la période analysée, 53 reportages télévisés qui ont un lien avec le groupe participant à la recherche ont été trouvés : 28 dans les JT de VTM et 25 pour la VRT. 27 reportages ont été enregistrés lors de la semaine recomposée tandis qu'on en retrouve 26 lors de la semaine d'élection. Quand nous regardons le nombre de reportages par jour, nous voyons que le nombre de nouvelles concernant les allochtones varie de jour en jour. Les événements du moment influencent fortement ces nouvelles. De plus, on peut constater que sur un même jour une chaîne traitera beaucoup de sujets concernant des allochtones alors qu'une autre le fera moins.

La **durée moyenne** des reportages analysés est de 108,6 secondes. C'est un peu moins que la durée moyenne d'un reportage de politique intérieure (120 secondes). Un peu plus d'un quart (26,4%) des reportages sur les allochtones constitue un **titre** du JT Une partie non négligeable des sujets analysés est donc considérée comme des nouvelles importantes par la rédaction.

Pour des raisons de comparaison, les pourcentages des nouvelles télévisées ont également été présentés. Mais il faut tenir compte du fait qu'il s'agit ici de chiffres très petits dont il est délicat de tirer des extrapolations. C'est la raison pour laquelle il faut aussi regarder les valeurs absolues reprises dans les tableaux ci-dessous.

1.2.2. Les sujets

Le tableau ci-dessous montre dans quelle **catégorie de sujets** les reportages se retrouvent. Il en ressort que les allochtones sont le plus souvent concernés dans des sujets comme 'justice et procès' (30,2%), 'criminalité et contrôles' (17%) et 'autorité, politique gouvernementale' (15,1%). Nous remarquons quelques différences entre les deux semaines de recherche. Nous retrouvons la plus grande d'entre elles dans la catégorie 'autorité, politique gouvernementale'. Dans la semaine recomposée, nous y retrouvons 29,6% des reportages, alors que pour la semaine d'élection nous n'y retrouvons pas un seul cas. A contrario, une autre grande différence se retrouve dans la catégorie 'partis politiques' Dans la semaine recomposée, pas un seul reportage ne se trouve dans cette catégorie alors que pour la semaine d'élection près d'un cinquième des reportages (19,2%) s'y retrouvent. Pendant la semaine d'élection, il y a 16,3% de reportages en plus dans la catégorie 'justice et procès' que dans la semaine recomposée. Par contre la fréquence pour la catégorie 'criminalité et contrôles' est plus comparable. En effet la semaine recomposée ne compte que 3,1% de reportage en plus que la semaine électorale.

Tableau 7: Sujets des reportages télévisés sur les allochtones

sujet	Semaine recomposée		Semaine d'élections		Total	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Divertissement, art, culture et médias	0	0	0	0	0	0
"Human interest"	2	7,4	4	15,4	6	11,3
Economie, Finances et Affaires sociales	2	7,4	0	0	2	3,8
Education, Enseignement et Formation	0	0	0	0	0	0
Autorités, politique gouvernementale	8	29,6	0	0	8	15,1
Partis politiques	0	0	5	19,2	5	9,4
Société civile	0	0	0	0	0	0
Criminalité et contrôles	5	18,5	4	15,4	9	17
Justice et procès	6	22,2	10	38,5	16	30,2
Accidents et catastrophes	1	3,7	2	7,7	3	5,7
Santé et bien-être	2	7,4	0	0	2	3,8
Sciences et techniques	0	0	1	3,8	1	1,9

Environnement, milieu, mobilité	0	0	0	0	0	0
Religion	0	0	0	0	0	0
Sport	1	3,7	0	0	1	1,9
Total	27	100,0	26	100,0	53	100,0

1.2.3. Thèmes spécifiques

Dans 18 cas sur les 53 reportages (33,4%), les allochtones sont abordés dans le cadre de **thèmes spécifiques aux allochtones** (cf. tableau). 33,3% des reportages du corpus total sont en rapport avec 'asile, réfugié, sans papiers', 16,7% avec la catégorie 'racisme' et un pourcentage équivalent pour la catégorie 'égalité des chance et intégration'. Suivent ensuite les catégories 'criminalité au sein du groupe' et 'travail, salaire, chômage'. Durant la semaine recomposée, nous relevons beaucoup plus de reportages touchant aux sujets spécifiques que lors de la semaine d'élection.

Tableau 8: Effectifs des reportages sur des thèmes spécifiques aux allochtones

Sujet allochtone	Semaine recomposée		Semaine d'élections		Total	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Egalité des chances et intégration	1	7,7	2	40,0	3	16,7
Criminalité au sein du groupe	2	15,4	0	0	2	11,1
Travail, salaire, chômage	2	15,4	0	0	2	11,1
Asile, réfugiés, sans-papiers, ...	6	46,2	0	0	6	33,3
Racisme	2	15,4	1	20,0	3	16,7
Autres (droit de vote des étrangers)	0	0	2	40,0	2	11,1
Total	13	100,0	5	100,0	18	100,0

1.2.4. Groupe ou individu

Dans les JT, les allochtones sont plus présents en tant qu'**individu** (60,4%) que comme **groupe** (20,8%). Il sont présents en tant que combinaison de groupe et individu dans 11,3% des reportages. Pendant la semaine d'élection, la présentation des allochtones est privilégiée en tant qu'individu (76,9%), ce qui est bien moins le cas durant la semaine recomposée (44,4%). Il y a donc évidemment une plus grande attention faite aux groupes et à la combinaison de groupes et d'individus dans la semaine recomposée que dans la semaine électorale. Nous constatons donc que la semaine composée est plus orientée vers les groupes alors que la semaine d'élection est plus individualisée.

La représentation des hommes est encore plus importante dans les JT que dans les journaux. Pas moins de 92,0% des allochtones dont on parle sont des hommes alors qu'il n'y a que 7,1% de femmes. Chez les personnes qui prennent la parole, nous enregistrons 72,2% d'hommes pour 27,8% de femmes. Si on compare les résultats avec ceux de la recherche GMMP (De Clercq, 2006), il ressort que la représentation des hommes chez les allochtones dans les JT est encore plus grande que la représentation des hommes dans la population en général.

Tableau 9: Allochtone comme groupe ou individu dans les reportages télévisés

	Semaine recomposée		Semaine d'élections		Total	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Groupe	8	29,6	3	11,5	11	20,8
individu	12	44,4	20	76,9	32	60,4
Groupe et individu	6	22,2	0	0	6	11,3
Pas de détails	1	3,7	3	11,5	4	7,5
Total	27	100,0	26	100,0	53	100,0

Les allochtones, quand ils sont considérés comme groupe, sont le plus souvent représentés dans les reportages des catégories 'human interest' et 'Economie, finances et affaires sociales'. Il sont plus traités comme individu dans les catégories 'justice et procès', 'partis politiques', 'criminalité et contrôles' et 'autorité, politique gouvernementale'.

Tableau 10: Séparation groupe/individu selon le sujet

Groupe/individu *	Groupe		Individu		Combinaison groupe/individu	
	Sujet	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentage s	Effectifs
Divertissement, arts, culture et medias	0	0	0	0	0	0
Autorité, politique gouvernementale	3	37,5	4	50	1	12,5
Partis politiques	2	40	3	60	0	0
Criminalité et contrôles	0	0	5	62,5	3	37,5
Justice et procès	1	6,3	14	87,5	1	6,3
Autres	5	41,7	6	50	1	8,3
Total	11	22,4	32	65,3	6	12,2

Des **confrontations explicites nous-eux**, dans lesquelles les allochtones (eux-groupe) sont comparés aux autochtones (nous-groupe) ne reviennent que très peu dans les reportages. Une comparaison a été constatée dans le domaine du comportement social, et un autre dans le domaine des habitudes de vie.

Voyons ci-dessous les caractéristiques des reportages sur les groupes, sur les individus dont on parle et sur ceux qui prennent la parole.

Concernant les **groupes** qui sont traités dans les reportages télévisés, dans 11 de ceux-ci (64,7%) la nationalité est mentionnée. On constate que c'est le cas dans 9 reportages de la semaine composée et seulement dans 2 reportages de la semaine des élections. La mention de la nationalité se produit le plus souvent dans la catégorie 'politique'. Pour les groupes, la nationalité n'est pas mentionnée dans les nouvelles concernant la criminalité. Quand la nationalité est mentionnée, il s'agit le plus souvent de groupes de diverses nationalités (5 reportages), ensuite d'Est-Européens (2 reportages) et de personnes du Proche et du Moyen-Orient (2 reportages). Dans 4 des 11 reportages (29,4%), l'origine des membres du groupe est indiquée. La religion des membres du groupe n'est que rarement mentionnée. Quant à l'arrière-fond culturel, il n'apparaît pas une seule fois.

Tableau 11: Mention de la nationalité des groupes dans les reportages télévisés par catégorie de sujet

Mention de la nationalité * sujet	Nationalité mentionnée		Nationalité non mentionnée		Total	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Divertissement, arts, culture et medias	0	0	0	0	0	100
Autorité, politique gouvernementale	4	100	0	0	4	100
Partis politiques	1	50	1	50	2	100
Criminalité et contrôles	0	0	3	100	3	100
Justice et procès	0	0	2	100	2	100
Autres	6	100	0	0	6	100
Total	11	64,7	6	35,3	17	100

En ce qui concerne les **individus dont on parle**, nous remarquons que pour 18 personnes (42,9%) la nationalité est mentionnée. C'est le plus souvent le cas dans les reportages de la catégorie 'justice et procès' (cf. tableau). Lorsque la nationalité est mentionnée, il s'agit la plupart du temps de personnes de l'Europe de l'Est (11) et de Maghrébins (3). Les Européens de l'Est interviennent le plus souvent dans les sujets 'justice et procès' (72,8%). On mentionne l'origine pour 5 des 42 personnes dont on parle. La profession est pour sa part mentionnée pour 11 personnes sur les 42 (26,2%). Pour une

personne, la religion a également été mentionnée. L'arrière-fond culturel quant à lui n'intervient pas une seule fois. Enfin 9,5% des personnes dont on parle prennent également la parole par elles-mêmes.

Tableau 12: Mention de la nationalité des personnes dont on parle dans les JT par catégorie de sujet

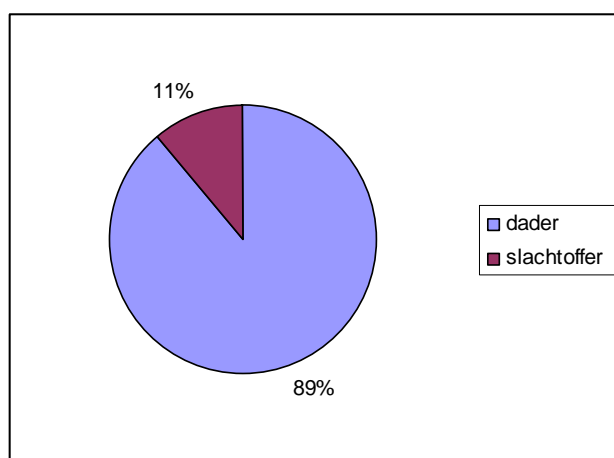
Mention de la nationalité * sujet	Nationalité mentionnée		Nationalité non mentionnée		Total	
	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages	Effectifs	Pourcentages
Divertissement, arts, culture et médias	0	0	0	0	0	100
Autorité, politique gouvernementale	2	40	3	60	5	100
Partis politiques	0	0	2	100	2	100
Criminalité et contrôles	3	37,5	5	62,5	8	100
Justice et procès	10	52,6	9	47,4	19	100
Autres	3	37,5	5	62,5	8	100
Total	18	42,9	24	57,1	42	100

Quand on se concentre sur les **individus qui prennent la parole** dans les reportages télévisés en relation avec notre groupe, nous voyons que 18 personnes (33,3%) font partie de la catégorie des allochtones, tandis que 36 personnes (67,7%) sont autochtones. Sur ces 18 allochtones, la nationalité n'est pas mentionnée à 7 reprises, alors que 5 ont la nationalité belge. L'origine pour sa part n'est que rarement mentionnée. Le nombre d'allochtones prenant la parole lors de la semaine composée (46,4%) est fortement supérieur que lors de la semaine d'élection (19,2%). Le temps de parole moyen des personnes interviewées est de 24,11 secondes. Il n'y a à ce propos pas de différence significative entre les allochtones et les autochtones. Pour la plupart des personnes (80,03%) qui prennent la parole dans un reportage télévisé, il est fait mention de la nationalité. Chez les allochtones il s'agit surtout de 'politiciens, d'autorités politiques', alors que chez les autochtones ce seront surtout des 'juristes' et des 'agents de police/gendarmes/pompiers'. La religion et l'arrière-fond culturel n'ont pas été mentionnés une seule fois.

1.2.5. Criminalité: auteurs ou victimes ?

Il faut également parler de **l'information sur la criminalité** dans les reportages télévisés. Dans ce domaine, on a parlé à la télévision de 27 personnes. 24 de ces personnes (89%) sont des auteurs de faits délictueux alors que 3 (11%) sont victimes.

Graphique: Auteurs et victimes allochtones dont on parle dans l'information télévisée de la criminalité



Tout comme dans la presse écrite, on parle surtout, à la télévision pour l'information sur la criminalité, d'allochtones en tant qu'auteurs d'un méfait. La nationalité est mentionnée pour 11 des 24 auteurs (45,8%, surtout des Européens de l'Est) et pour 2 des 3 victimes dont on parle (66,6%). Dans le cadre

de la criminalité, 22 personnes ont été interviewées : 20 autochtones (90,9%) et 2 allochtones (9,1%). Dans les 20 autochtones, il y avait 2 victimes, 1 auteur et 17 personnes qui ne sont ni l'un ni l'autre, et donc qui ne sont pas concernées activement par la criminalité. Tout comme dans les journaux, il s'agit le plus souvent de personnes qui donnent leur point de vue de par leur profession (juristes, services d'ordre). Les 2 allochtones interviewés ne sont ni l'un ni l'autre victime ou auteur. Il s'agit d'un juriste et d'un assistant social qui intervenaient comme expert ou témoin.

1.2.6. Arrière-fond et images

Presque trois quarts (73,6%) des reportages sont pourvus d'explications ou **d'informations d'arrière-plan**. 26,4% ne font, par ailleurs, que relater les faits. Cette information d'arrière-plan est importante pour pouvoir traiter 'correctement' le sujet des allochtones. De plus, cela aide le téléspectateur à mieux comprendre l'information. Il faut souligner que nous remarquons une différence importante entre les deux semaines de la recherche. Une différence qui s'élève à 31,2% en faveur de la semaine recomposée par rapport à la semaine d'élection (respectivement 88,9% et 57,7%).

Les allochtones se retrouvent personnellement en image dans environ deux tiers des reportages où l'on parle d'eux (67,9%). Ce n'est pas le cas dans 26,4% des reportages, alors que dans 5,7% des cas, il n'est pas clairement déterminé s'il s'agit d'autochtones ou d'allochtones. Quand nous regardons par catégorie de sujet dans quelle mesure les allochtones interviennent sous forme d'images, nous pouvons voir que cela se produit le plus souvent dans les catégories 'human interest' (83,3%), 'justice et procès' (81,3%) et 'autorité, 'politique gouvernementale' (75%).

2. Résultats qualitatifs de la recherche

Nous avons jusqu'à présent passé en revue les résultats quantitatifs de la recherche. Cette approche quantitative ne peut à elle seule répondre à toutes les questions. Ainsi, le Centre pour l'égalité des chances et de la lutte contre le racisme se doit de montrer une attention toute particulière aux quelques questions qualitatives qui suivent. Cette analyse doit être vue comme une partie tout à fait complémentaire à la partie quantitative. Signalons cependant que les résultats de la recherche qualitative ne peuvent être généralisés, ce qui ne signifie pas pour autant qu'elle est moins pertinente ou qu'elle représente une moindre importance.

Tout d'abord nous allons examiner la présence de **journalistes allochtones**. Une recherche quantitative précédente (Devroe, 2007) montre que seulement 0,9% des journalistes flamands sont allochtones. Ce que confirme notre recherche. Dans les journaux, nous remarquons que très peu d'articles sont écrits clairement par des journalistes allochtones. Nous mettons ici l'accent sur le 'clairement'. Il est en effet difficile de se prononcer de façon certaine car beaucoup d'articles ne sont signés que par des initiales, ou par des pseudonymes. Pour les reportages télévisés, nous constatons que 4 journalistes ont un nom qui pourrait nous faire penser qu'ils sont d'origine allochtone. 10 des 53 nouvelles (18,5%) ont été présentées par au moins un de ces journalistes.

Nous pouvons souvent déterminer à partir d'un **titre** ou d'une **annonce** de reportage télévisé s'il s'agit d'un sujet sur les allochtones. C'est surtout le cas lorsque le nom, la nationalité, l'origine, le mot 'allochtoon' ou un thème spécifique aux allochtones est mentionné. Nous ne trouvons pas un seul titre ou annonce qui diffère du contenu du reportage/article final. Le titre se trouve souvent très révélateur : les allochtones sont traités positivement, négativement ou plutôt de façon neutre. Un certain nombre de titres se caractérisent par leur connotation positive ou négative.

Dans le volet qualitatif, nous examinons si les **points de vue racistes** des personnes interviewées ou citées entrent en ligne de compte, sans aucun commentaire ou mise en garde du journaliste. Nous ne constatons que deux interviews dans des journaux et qu'une interview télévisée dans lesquelles des propos racistes n'ont pas été entourés de commentaires du journaliste. Nous pouvons également voir que quand des points de vue racistes interviennent par les personnes interviewées ou citées, ceux-ci sont presque toujours accompagnés d'explications du journaliste.

Il ressort de la recherche quantitative que la **religion** intervient régulièrement dans les articles de journaux et dans les reportages télévisés. Nous allons approfondir ceci dans le volet qualitatif : quelle religion intervient, dans quel contexte... Quand la religion est mentionnée pour les groupes ou les individus, il s'agit la plupart du temps de la religion musulmane. Dans quelques cas, il s'agit de Juifs. Dans les reportages sur l'Islam, on nous parle souvent de leur façon de s'habiller, et souvent des associations sont faites avec le terrorisme et l'extrémisme. Quand on fait mention des Juifs, c'est surtout pour nous parler d'usages rigoureux bien précis.

Tout comme la religion, mais dans une moindre mesure, **la race ou l'arrière-fond culturel** sont mentionnés dans quelques informations. Il s'agit le plus souvent de la mention de la couleur de peau ('mensen met een donkere huidskleur', 'de zwarte'). Dans plusieurs articles, ce sont les Tziganes qui sont ciblés, à chaque fois associés aux problématiques d'asile et aux séjours illégaux en Belgique.

Il y a peu **d'erreurs** qui ont été trouvées dans les informations. Ces erreurs sont la plupart du temps dues à des négligences de journalistes. Nous constatons ainsi un certain nombre de cas où les noms sont mal orthographiés ou sont le fait d'attributions fautives ou prématurées de la nationalité. Une mauvaise attribution de la nationalité n'est pas sans conséquence. Cela peut effectivement confirmer voire même renforcer les images stéréotypées et les jugements de valeur par rapport aux nationalités concernées. Il est particulièrement difficile, et certainement encore plus pour les lecteurs et téléspectateurs, d'identifier les erreurs relatives aux données chiffrées. Mais ces erreurs sont peu fréquentes dans les nouvelles analysées dans cette recherche. Nous devons ici remarquer que seulement une étude approfondie peut nous apporter une réponse absolue. Il n'y a en effet pas un seul cas ou un journal ou un JT apporte une rectification à une erreur commise au préalable.

Une expression nous dit "Une image vaut mieux qu'un long discours". Le choix et l'utilisation d'**images** influencent l'interprétation que se fait un lecteur/téléspectateur d'une nouvelle. La plupart des photos et des images de reportages du corpus se limitent à décrire la personne dont on parle. Il y a donc un lien étroit entre ces images et les articles, qui se confondent tous deux dans le contenu et la teneur de la nouvelle. Les images sont le plus souvent illustratives et veillent à une meilleure compréhension quant au contenu de l'article. Comme déjà énoncé précédemment, beaucoup de photos et d'images ajoutent une dimension supérieure à l'information. Cela peut aussi bien renforcer le stéréotype que le casser.

Dans les reportages sur les allochtones, différents **termes** peuvent être employés. Il est évidemment difficile de dire quel est le meilleur terme à employer, et quel terme il conviendrait de laisser de côté. Chaque terme peut d'ailleurs, hors du propos tenu, appeler des associations. De telles connotations sont en fait anachroniques hors contexte. Dans notre recherche, nous examinons quels termes les journalistes flamands emploient à propos des allochtones et quand ils les emploient. Il ressort que le terme 'allochtoon' est le plus employé, suivi de 'vreemdeling', 'migrant', 'vluchteling' et 'asielzoeker'. Des termes négatifs à l'extrême ne reviennent que rarement. Nous remarquons quand même un certain nombre de cas tels que 'vreemdelingenlegioen' (à propos du droit de vote des étrangers) et 'kutmarrokaantjes' (une citation d'un politique). Le terme le plus usité, 'allochtoon', a beaucoup évolué lors de la dernière décennie : il a acquis une consonance bien plus négative que par le passé. Une alternative avec le terme "nieuwe Belgen" a été un temps utilisée, mais celle-ci semble déjà dépassée. En se basant sur un des articles analysés, le 'bicultureel' a été lancé récemment aux Pays-Bas, terme qui se veut plus positif que le mot 'allochtoon'. Selon cet article, on peut être qualifié de 'bicultureel' « quand on s'enrichit au moins d'une autre culture ».

Dans l'information sur les allochtones, la 'nationalité d'origine ou la provenance' est souvent mentionnée. Nous pouvons nous demander dans quelle mesure cette information est nécessaire au reportage. Nous remarquons que certains termes par lesquels les allochtones sont appelés sont souvent associés à une conception négative. On peut clairement parler des termes 'terrorisme islamiste', 'problématiques d'immigration', 'flot de demandeurs d'asile' ('moslimterrorisme', 'migrantenproblematiek', 'stroom asielzoekers'...)

Synthèse de l'analyse des médias francophones

L'objectif de cette synthèse est double : d'une part, décrire un certain nombre de variables retenues pour leur représentativité quant aux représentations des minorités ethniques; de l'autre, proposer une lecture transversale des données en vue de dégager les traits marquants du discours relatif aux personnes de nationalité ou d'origine non européenne.

1. Résultats de l'analyse quantitative

1.1. La presse écrite

1.1.1. La taille du corpus

Dans les quatre quotidiens, pour les douze dates sélectionnées, nous avons repéré 494 articles en relation avec le groupe cible ou avec une thématique apparentée. Cela fait une moyenne de 10,3 articles par jour et par journal. Le nombre d'articles par quotidien étudié ne présente pas de variation significative, dans la mesure où les quotidiens nationaux contiennent parfois un plus grand nombre d'articles que les autres, et où les informations locales laissent moins de place à des faits ou des acteurs qui n'appartiennent pas à l'entité régionale couverte. Seulement 4,3% des articles occupent la Une, et 89% des articles sont inférieurs à une demi-page (dont 43,1% inférieurs à un huitième de page).

1.1.2 Les sujets

Le sujet le plus fréquemment abordé est « Justice et procès » qui représente 21,5% des effectifs. Ensuite, deux autres catégories se démarquent : « Divertissement, arts, culture et médias » qui totalise 18,6% et « Partis politiques » avec 18,2%. En outre, cinq sujets sur seize concentrent à eux seuls 80,9% de l'information : « Justice et procès », « Divertissement, arts, culture et médias », « Partis politiques », « Autorités, politique gouvernementale » et « Criminalité et contrôle ».

	Répartition par semaine		
	<i>Semaine reconstituée</i>	<i>Semaine électorale</i>	<i>Total</i>
Divertissement, arts, culture et médias	44 (17,5%)	48 (19,8%)	92 (18,6%)
"Human interest"	11 (4,3%)	3 (1,2%)	14 (2,8%)
Economie, finances, affaires sociales	4 (1,6%)	1 (0,4%)	5 (1%)
Education et formation	10 (4%)	2 (0,8%)	12 (2,4%)
Autorités, politique gouvernementale	39 (15,5%)	17 (7%)	56 (11,3%)
Partis politiques	29 (11,5%)	61 (25,2%)	90 (18,2%)
Société civile	5 (2%)	0 (%)	5 (1%)
Criminalité et contrôles	31 (12,3%)	25 (10,3%)	56 (11,3%)
Justice et procès	49 (19,4%)	57 (23,5%)	106 (21,5%)
Accidents et catastrophes	1 (0,4%)	3 (1,2%)	4 (0,8%)
Santé et bien-être	0 (%)	3 (1,2%)	3 (0,6%)
Sciences et techniques	1 (0,4%)	0 (%)	1 (0,2%)
Environnement, milieu, mobilité	1 (0,4%)	0 (%)	1 (0,2%)
Religion	5 (2%)	3 (1,2%)	8 (1,6%)

Sport	4 (1,6%)	3 (1,2%)	7 (1,4%)
Autres	18 (7,1%)	16 (6,6%)	34 (6,9%)
<i>Total</i>	252 (100%)	242 (100%)	494 (100%)

Le traitement s'avère relativement peu différencié selon la période analysée. En effet, nous avons croisé chacune des variables relatives à l'organisation formelle ou au contenu des articles avec leur date de parution. Les résultats indiquent des variations qui dépassent peu fréquemment le seuil des 10%. Penchons-nous sur les contenus. Quels sont les points de ressemblance et les divergences entre les deux périodes ? Pendant la semaine électorale, les sujets traités se concentrent logiquement autour des partis politiques. Ainsi, cette modalité passe de 11,5% hors période d'élections à 25,2%. La figure de l'élu politique issu de l'immigration ou d'origine étrangère prend alors une place importante. Elle devance même la catégorie principale, à savoir la rubrique « Justice et procès ». Par ailleurs, la rubrique « Autorités, politique gouvernementale » diminue de moitié au cours de la semaine électorale, passant de 15,5 à 7% des sujets développés. L'actualité politique quant au groupe cible semble changer d'ancrage. Les rubriques « Criminalité et contrôle » ainsi que « Divertissement, arts, culture et médias » ne varient, elles, presque pas (les différences de fréquences ne dépassent pas 2% d'une période à l'autre).

Deux catégories de sujets sur seize totalisent à elles seules un tiers des effectifs, à savoir les modalités « Justice et procès » et « Criminalité et contrôle », mais ces scores doivent être interprétés avec beaucoup de précautions.

Concernant la première catégorie, elle ne peut se départir de facteurs conjoncturels et notamment des « affaires » qui ont causé des remous au sein du département de la Justice. Ces « affaires », mettant en scène des individus du groupe cible ont eu un retentissement médiatique important. Concernant la catégorie « Criminalité et contrôles », il faut faire référence aux réalités assez hétérogènes auxquelles elle renvoie : outre des faits de terrorisme et de criminalité, des infractions plus légères s'apparentent davantage à des faits de déviance ou de délinquance. Ces articles ont en commun de relever d'un processus d'appréhension du groupe cible via des questions « sécuritaires ».

A côté émerge un autre mode d'appréhension : celui du citoyen impliqué dans la vie culturelle et politique. Le corpus compte nombre de comédiens, d'humoristes, de chorégraphes, de musiciens ou de chanteurs issus de l'immigration ou d'origine étrangère ainsi qu'une figure centrale parmi les sujets « partis politiques » : celle de l'élu qui entretient un lien avec l'immigration. Ces articles relatifs à l'engagement participatif local des immigrés ou de leurs descendants oeuvrent à un passage vers la représentation du groupe cible en termes de citoyenneté. Il y a une nette diversification dans la représentation des populations allochtones. Toutefois, ces figures ne se répartissent pas de la même manière selon les quotidiens étudiés, il existe même parfois une certaine polarisation.

1.1.3. Les thématiques spécifiques au groupe cible

Parallèlement au sujet de l'article, le groupe cible est-il présenté au travers de particularités liées à sa « condition » ou à sa présence sur le territoire ? C'est bien le cas pour 42,3% des articles. Les particularités les plus fréquentes s'expriment en termes d'égalité des chances, de droits des minorités dont le droit de vote, d'intégration (18,2%) ; de racisme (17,7%) ; d'asile et de régularisation (11,5%). La catégorie la plus importante en termes d'effectifs est « Autre ». Sa position en tête du classement (34,0%) doit être mise en tension avec l'éclatement de ses référents. En effet, elle regroupe des articles se rapportant à des thèmes très différents : Justice (extradition, libération suivie d'expulsion...) ; Politico-religieux (islamisme) ; Politique et communautarisme (vote ethnique ou communautaire principalement) ; Société multiculturelle, interculturelle, diversité culturelle.

	Répartition par semaine		
	<i>Semaine reconstituée</i>	<i>Semaine électorale</i>	<i>Total</i>
Egalité des chances, intégration, droits	23 (18,7%)	15 (17,4%)	38 (18,2%)
Education, centres de jeunesse, crèches	1 (0,8%)	1 (1,2%)	2 (1%)
Sexualité, mariage, contrôle des naissances	3 (2,4%)	0 (%)	3 (1,4%)
Bien-être, sécurité sociale, logement,	1 (0,8%)	0 (%)	1 (0,5%)
Criminalité au sein du groupe	8 (6,5%)	0 (%)	8 (3,8%)
Religion	17 (13,8%)	5 (5,8%)	22 (10,5%)
Santé	0 (%)	0 (%)	0 (%)
Travail, chômage	1 (0,8%)	2 (2,3%)	3 (1,4%)
Asile, régularisation, réfugiés, sans-papiers	19 (15,4%)	5 (5,8%)	24 (11,5%)
Racisme	17 (13,8%)	20 (23,3%)	37 (17,7%)
Autres	33 (26,8%)	38 (44,2%)	71 (34%)
<i>Total</i>	123 (100%)	86 (100%)	209 (100%)

Si 209 articles abordent le groupe cible au travers de certaines particularités liées à sa condition, ils ne se répartissent pas identiquement sur les deux périodes. 58,2% de ces thèmes sont développés durant la semaine reconstituée. Période politiquement plus sensible, la semaine électorale ne voit donc pas se multiplier les thématiques qui renvoient aux questions migratoires. Qui plus est, ces questions changent d'ancrage selon la période. Si le thème de « l'égalité des chances, le droit des minorités dont le droit de vote, l'intégration » reste à peu près stable au cours des deux phases, les problématiques de « l'asile » et du « racisme » connaissent des traitements différenciés. La première voit, en effet, sa fréquence chuter de 10% lorsqu'on passe à la semaine des élections (de 15,4 à 5,8%). En sens inverse, la question du racisme augmente de 10% au cours de cette période (de 13,8 à 23,3%). Ce sera un axe majeur de développement pour les sujets « Partis politiques » qui renvoient à l'extrême droite.

Si certains des thèmes développés peuvent connoter péjorativement le groupe cible (« Politico-religieux : Islamisme », « Politique et communautarisme : vote communautaire », « Justice ») d'autres, en revanche, sont axés sur les discriminations, le respect des droits humains, ou l'égalisation des droits politiques (« Racisme », « Asile », « Egalité des chances, droit de vote »). Un certain nombre tend vers un sentiment d'empathie. La mise en balance de ces thématiques participe à ce mouvement de diversifications des figures du groupe cible.

1.1.4. Individus ou groupes

Les personnes de nationalité ou d'origine non européenne sont-elles présentées sous forme de collectivités ou d'individus dotés de particularités ?

	Répartition par semaine		
	<i>Semaine reconstituée</i>	<i>Semaine électorale</i>	<i>Total</i>
Groupe	41 (19,9%)	38 (19,3%)	79 (19,6%)
Individu	141 (68,4%)	140 (71%)	281 (69,7%)
Aussi bien groupe que individu	24 (11,6%)	19 (9,6%)	43 (10,7%)
<i>Total</i>	206 (100%)	197 (100%)	403 (100%)

Les appellations collectives ou individuelles se répartissent de la même manière lorsqu'il est question de désigner les personnes de nationalité ou d'origine non européenne. A aucune période le renvoi à une catégorie sociale globale ne prévaut. Les différences entre les deux périodes sont quantitativement peu importantes en presse écrite. Moins d'opinions, moins d'interviews, moins de confrontations, moins de thématiques qui ont trait aux particularités du groupe cible : s'il fallait caractériser les quelques différences, nous affirmerions que le discours sur le groupe cible pendant la semaine électorale est peut-être un peu plus « lisse », un peu moins marqué.

La catégorie qui regroupe le plus grand nombre d'effectifs est celle du mode de désignation selon une logique d'individualisation. Le vocable collectif représente 19,6% des appellations et les dénominations individuelles passent à 69,7%. Quant au mode de désignation mixte, il est de 10,7%. Ainsi, ce sont d'abord des personnes que l'on présente, dotées d'une conscience individuelle, et non une catégorie sociale globale effaçant quelque peu les particularismes. Le groupe d'appartenance ne semble pas érigé en catégorie autoritaire conditionnant les faits et gestes de chacune de ses entités.

Examinons la distribution de la nationalité. Selon l'usage qui en est fait, l'assignation d'un attribut de ce type est susceptible d'introduire un rapport différencié entre Soi et l'Autre.

Nous avons scindé cet attribut en examinant la nationalité des groupes, celle des individus dont on parle et celle des individus interviewés. Dans les journaux, la nationalité est stipulée dans 31,1% des cas pour les groupes. En revanche, pour les individus dont on parle, elle est énoncée à concurrence de 21,7%. Enfin, pour les individus interviewés ou cités, il y a cet attribut pour 16,7% des cas.

Pour les groupes, la nationalité tend vers la Turquie (29%). En revanche, un peu plus d'1/3 des individus dont les journalistes parlent possèdent une nationalité d'un pays d'Europe de l'Est. Toutefois, 13,5% des nationalités recensées dans les articles viennent encore d'un pays du Maghreb. Ces deux catégories de nationalité sont également représentées au sein des individus amenés à prendre la parole. De manière générale, l'attribut de la nationalité est relativement peu spécifié : l'information relative au groupe cible recourt peu à cette marque de l'altérité. Qui plus est, cet attribut semble apporter une plus-value informative dans 67 à 87%.

1.1.5. Des individus incriminés ou victimes

Y a-t-il une éventuelle récurrence dans la présentation d'auteurs de faits de violence physique, psychique ou matérielle parmi les membres du groupe cible, cette récurrence étant susceptible de discréditer, par contamination, l'ensemble des individus partageant les mêmes caractéristiques ? Nous avons observé la proportion d'individus présentés comme auteurs de faits de violence et celle d'individus énoncés en tant que victime de ces faits.

Distribution des individus incriminés dont on parle dans les journaux

Description comme « auteur »	Effectifs	Pourcentages
Oui	155	35,1
Non	287	64,9
Total	442	100

Distribution des individus incriminés interviewés dans les journaux

Description comme « auteur »	Effectifs	Pourcentages
Oui	4	1,4
Non	289	98,6
Total	293	100

Distribution des victimes dont on parle dans les journaux

Description comme « victime »	Effectifs	Pourcentages
Oui	60	13,6
Non	382	86,4
Total	442	100

Distribution des victimes interviewées dans les journaux

Description comme « victime »	Effectifs	Pourcentages
Oui	9	3,1
Non	284	96,9
Total	293	100

Le groupe cible est proportionnellement plus dépeint en tant qu'« auteur » de faits de violence qu'il ne l'est en tant que « victime », quel que soit le support.

Les propos de ces individus sont seulement rapportés à quatre reprises.

1.1.6. Sujet et individus ou groupes

Nous avons mis en exergue la prégnance de certaines catégories de sujets par rapport à d'autres. Nous avons également observé l'importance du mode de désignation individuel pour le groupe cible par rapport aux appellations catégorielles. Croisons à présent ces variables en vue d'observer comment les modalités de désignation du groupe se répartissent par sujet.

Modes de désignation (individuels et collectifs) pour les cinq sujets les plus récurrents

	Référence aux personnes de nationalité ou d'origine non européennes en tant qu'individu ou en tant que groupe			
	<i>Groupe</i>	<i>Individu</i>	<i>Aussi bien individu que groupe</i>	<i>Total</i>
Justice et procès	4 (3,9%)	91 (90,1%)	6 (6%)	101 (100%)
Divertissement, arts, médias	5 (7,6%)	52 (78,2%)	9 (13,6%)	66 (100%)
Partis politiques	15 (21,7%)	51 (73,9%)	3 (4,4%)	69 (100%)
Autorités, politique gouvernem.	12 (28,6%)	21 (50%)	9 (21,4%)	42 (100%)
Criminalité et contrôle	11 (21,2%)	36 (69,2%)	5 (9,6%)	52 (100%)

Les rubriques « Sciences, découvertes et techniques » ; « Education, enseignement et formation » ainsi que « Société civile » et « Autres » recourent majoritairement aux appellations collectives. Le type d'appellation mis en place peut être compris eu égard à la nature des informations développées dans ces catégories.

Pour tous les autres sujets, c'est la modalité « individu » qui comporte les effectifs les plus élevés. Les désignations catégorielles sont donc minoritaires. La catégorie « Autorités, politique gouvernementale » est celle qui recourt le plus fréquemment à l'appellation collective (28,6%). Les termes tels que : les sans-papiers, les non Européens, les étrangers, les femmes voilées, les candidats d'origine étrangère, etc. prévalent. Les particularités individuelles ne sont pas prises en compte. Cependant, dans ce type de sujets qui traitent de politiques publiques, ce n'est pas toujours possible. Il faut donc considérer ces résultats avec précaution. Proportionnellement à leur fréquence d'apparition, les sujets « Partis politiques » et « Criminalité et contrôle » distillent aussi des informations sous le vocable collectif (21,7% et 21,2%). Dans le dernier cas de figure, elles sont plus ambiguës ou sujettes à caution car susceptibles de générer un sentiment de peur. Les termes employés sont, par exemple, les bandes urbaines, les illégaux (règlements de compte entre illégaux), les adeptes de Ben Laden, les jeunes suspectés d'islamisme radical, les dealers clandestins... Ce sentiment de mettre en scène un « ennemi intérieur venu de l'extérieur » doit toutefois être relativisé compte tenu de la proportion d'articles « Criminalité et contrôle » qui parlent en termes de groupe (au maximum 11 sur 494 articles en tout soit 2,2%) et de la contextualisation des informations qui est mise en œuvre pour huit sujets sur dix de ce type.

1.1.7. Sujet et nationalité

Y a-t-il une articulation particulière entre la catégorie de sujet de l'article au sein duquel intervient le groupe cible et la mention de la nationalité ? Et plus particulièrement pour le thème de la criminalité. Les résultats sont beaucoup plus nuancés.

Distribution de l'énonciation de la nationalité des groupes (5 catégories principales)

	Précision de la nationalité		
	<i>Nationalité précisée</i>	Nationalité non précisée	<i>Total</i>
Divertissement, arts, culture et médias	3 (21,4%)	11 (78,6%)	14 (100%)
Autorités, politique gouvernementale	7 (33,3%)	14 (66,7%)	21 (100%)
Partis politiques	5 (27,8%)	13 (72,3%)	18 (100%)
Criminalité et contrôles	4 (25%)	12 (75%)	16 (100%)
Justice et procès	7 (70%)	3 (30%)	10 (100%)

Distribution de la nationalité des individus dont on parle dans les quotidiens (5 catégories principales)

	Précision de la nationalité		
	<i>Nationalité précisée</i>	<i>Nationalité non précisée</i>	<i>Total</i>
Divertissement, arts, culture et médias	11 (14,7%)	64 (85,3%)	75 (100%)
Autorités, politique gouvernementale	7 (15,5%)	38 (84,4%)	45 (100%)
Partis politiques	8 (11,1%)	64 (88,9%)	72 (100%)
Criminalité et contrôles	22 (38,6%)	35 (61,4%)	57 (100%)
Justice et procès	38 (26,6%)	105 (73,4%)	143 (100%)

Pour dix articles où l'on parle en termes de groupe dans la catégorie « Justice et procès », sept pointent effectivement la nationalité. En revanche, 75% des articles « Criminalité et contrôles » qui ont trait aux groupes ne stipulent pas cet attribut. Il en va de même pour les sujets « Justice et procès » qui traitent d'individus et non de groupes (73,4% d'individus pour lesquels la nationalité n'est pas précisée) et, dans une moindre mesure, pour les sujets relatifs à la criminalité contenus dans cette même catégorie (61,4% d'individus pour lesquels la nationalité n'est pas précisée).

De manière générale, la précision de la nationalité est une pratique minoritaire en presse écrite. Si l'on se focalise sur les trois autres sujets qui composent le panel des modalités récurrentes, cet attribut ne sera pas spécifié pour 66,7% des groupes et 84,4% des individus répertoriés dans la modalité « Autorités, politique gouvernementale ». Cette proportion est de 72,3% pour les groupes et de 89% pour les individus dont on traite dans la rubrique « Partis politique ». Enfin, cet attribut est également rarement énoncé dans les articles culturels qui n'y font pas référence dans 78,6% à 85,3% de cas.

Bref, pour ces cinq sujets, en moyenne 65% des articles traitant de groupes et 79% de ceux répertoriant des individus ne mentionnent pas cet attribut. Il n'y a donc pas une inflation de marques de l'altérité. Notons néanmoins que l'énonciation de la nationalité n'est pas toujours péjorative : tout dépend des circonstances dans lesquelles elle est énoncée. A cet égard, certaines associations sont susceptibles de connoter positivement le groupe cible ; elles démontrent parfois que les personnes de nationalité ou d'origine non européenne peuvent être aussi responsables politiques, artistes, étudiants, etc. La nationalité est alors énoncée dans des circonstances sociales « positives », susceptibles de rejaillir sur l'ensemble du groupe.

Une remarque s'impose toutefois quant au processus d'assignation de la nationalité et aux connotations qui en découlent. Dans les catégories « Criminalité et contrôles » et « Justice et procès », les individus sont susceptibles d'être décrits comme auteurs de faits de violence. Tant en presse écrite qu'en télévision, les personnes non européennes ne sont pas dépeintes majoritairement négativement, c'est-à-dire sous les traits disqualifiants d'auteurs de ces faits. Toutefois, il s'avère dans les journaux que, si les individus du groupe cible sont peu incriminés ou décrits comme auteurs de faits de violence, leur nationalité semble, elle, plus fréquemment mise en avant lorsqu'ils le sont. Lorsque l'individu est décrit comme auteur de faits de violence, le risque que sa nationalité soit stipulée est multiplié par 1,5. Qui plus est, l'énonciation de cet attribut n'apporte pas toujours une plus value informationnelle.

1.2. La télévision

1.2.1. Le corpus

Il est délicat de comparer les résultats obtenus pour la presse avec les journaux télévisés, tant les supports sont différents. Cela explique la variation plus grande des sujets retenus en télévision d'un jour à l'autre, même si la répartition par chaîne est assez semblable. À cet égard, toutes chaînes confondues, nous avons répertorié 69 séquences relatives au groupe cible, qui représentent 1/5^e des informations nationales.

Le temps total de ces séquences est de 2 h. 18 min., soit 5 min. 18 sec. par journal, pour une durée moyenne de 79 sec. 27,5% des sujets sont présentés dans les titres du JT.

1.2.2. Les sujets

La distribution des sujets est un peu différenciée en télévision. À l'instar des quotidiens, la première place (24,6%) est détenue par « Justice et procès ». Un sujet se démarque clairement, la rubrique « Partis politiques » avec 18,8%. Les sujets relatifs aux Autorités politiques et à la criminalité affichent chacun un peu plus de 10%.

	Répartition par semaine		
	<i>Semaine reconstituée</i>	<i>Semaine électorale</i>	<i>Total</i>
Divertissement, arts, culture et médias	0 (%)	4 (9,8%)	4 (5,8%)
"Human interest"	1 (3,6%)	1 (2,4%)	2 (2,9%)
Economie, finances, affaires sociales	3 (10,7%)	3 (7,3%)	6 (8,7%)
Education et formation	3 (10,7%)	1 (2,4%)	4 (5,8%)
Autorités, politique gouvernementale	2 (7,1%)	6 (14,6%)	8 (11,6%)
Partis politiques	2 (7,1%)	11 (26,8%)	13 (18,8%)
Société civile	0 (%)	2 (4,9%)	2 (2,9%)
Criminalité et contrôles	4 (14,3%)	4 (9,8%)	8 (11,6%)
Justice et procès	11 (39,3%)	6 (14,6%)	17 (24,6%)
Accidents et catastrophes	0 (%)	0 (%)	0 (%)
Santé et bien-être	0 (%)	2 (4,9%)	2 (2,9%)
Sciences et techniques	0 (%)	0 (%)	0 (%)
Environnement, milieu, mobilité	0 (%)	1 (2,4%)	1 (1,4%)
Religion	0 (%)	0 (%)	0 (%)
Sport	0 (%)	0 (%)	0 (%)
Autres	2 (7,1%)	0 (%)	2 (2,9%)
<i>Total</i>	28 (100%)	41 (100%)	69 (100%)

Les résultats par date sont plus contrastés en télévision qu'en presse écrite. En effet, des traitements différenciés apparaissent pour plusieurs variables entre la semaine électorale et celle composée artificiellement. Du point de vue des contenus, on ne parle pas des personnes issues de l'immigration ou d'origine étrangère de la même manière. En effet, d'une part, les sujets au travers desquels elles

sont abordées varient d'une période à l'autre et, d'autre part, ce ne sont pas les mêmes problématiques liées à leur « condition » qui retiennent l'attention.

Concernant les sujets, une rubrique enregistre une progression supérieure à 10%. Il s'agit de « Partis politiques » qui passe de 7,1% hors proximité électorale à 26,8% pour la semaine des élections. Par contre, rappelons-nous qu'en presse quotidienne, l'actualité politique semble changer d'ancrage : simultanément à l'augmentation de l'information relative aux partis, celle concernant les autorités politiques diminue de moitié. Ce n'est pas le cas dans les JT où la rubrique « Autorités, politique gouvernementale » affiche une progression de 7,5% pendant la période d'élections. Enfin, un dernier sujet enregistre une bonne progression au tournant de la période électorale : « Divertissements arts, culture et médias ». Toutes les séquences qui y ont trait s'insèrent dans la semaine d'élections. Il semble que la progression de 9,8% enregistrée à cette période s'explique principalement par les aléas du calendrier des festivals et spectacles.

Les séquences font donc plus souvent référence aux faits de Justice ou aux procès et aux partis politiques. C'est la même distribution que pour la presse écrite. Une différence entre ces deux supports provient de l'importance accordée au groupe cible dans les matières culturelles. « Divertissement, arts et médias » totalise en télévision 5,8%, trois fois moins qu'en presse.

Dès lors, l'appréhension du groupe cible via des questions sécuritaires est moins compensée par la mise en exergue d'un autre type de figures. La figure du citoyen impliqué dans la vie culturelle et politique est moindre. Les autres figures, si elles existent effectivement, sont beaucoup plus éclatées.

1.2.3. Les thématiques spécifiques au groupe cible

	Répartition par semaine		
	<i>Semaine reconstituée</i>	<i>Semaine électorale</i>	<i>Total</i>
Egalité des chances, intégration, droits	1 (9%)	3 (17,6%)	4 (14,3%)
Education, centres de jeunesse, crèches	0 (%)	0 (%)	0 (%)
Sexualité, mariage, contrôle des naissances	0 (%)	0 (%)	0 (%)
Bien-être, sécurité sociale, logement,	0 (%)	0 (%)	0 (%)
Criminalité au sein du groupe	0 (%)	0 (%)	0 (%)
Religion	0 (%)	2 (11,7%)	2 (7,1%)
Santé	0 (%)	0 (%)	0 (%)
Travail, salaire, chômage	0 (%)	2 (11,7%)	2 (7,1%)
Asile, régularisation, réfugiés, sans-papiers	0 (%)	0 (%)	0 (%)
Racisme	5 (45,5%)	5 (29,4%)	10 (35,7%)
Autres	5 (45,5%)	5 (29,4%)	10 (35,7%)
<i>Total</i>	11 (100%)	17 (100%)	28 (100%)

Les thèmes qui mobilisent l'attention des journaux télévisés sont les suivants : « le racisme » ; « l'égalité des chances, l'intégration, les droits » ; « la religion » et « le travail, le salaire et le chômage ». Le panel abordé est moins diversifié qu'en presse écrite et plus concentré autour de certaines thématiques. Deux catégories se partagent, à parts égales, la première place : le racisme et la rubrique « Autres ». Chacune d'entre elles totalise 35,7% des effectifs. La thématique de « l'égalité des chances, l'intégration, et les droits » figure en troisième position avec 14,3%. Par contre, la question de l'asile, qui représentait 11,5% des effectifs en presse écrite, n'a pas été abordée dans les JT analysés.

Du point de vue des problématiques spécifiques au groupe cible, nous enregistrons aussi des divergences par période. Non seulement la majorité des séquences qui abordent ces thèmes se concentrent pendant la semaine d'élections (39,3% pour la semaine reconstituée et 60,7% pour la semaine électorale), mais les thèmes en eux-mêmes sont différents. Ainsi, trois thématiques concentrent l'essentiel de leurs effectifs au cours de cette période politiquement sensible. Il s'agit de « l'égalité des chances, l'intégration, les droit des minorités », de « la religion » et enfin, du thème du « travail, salaire et chômage ». Ces trois thématiques enregistraient des différences d'effectifs peu importantes dans les quotidiens que nous avons analysés. En outre, en presse écrite, le thème du « racisme » augmente de 10% avec la venue des élections. En revanche, dans les JT, ce thème chute de 16%. Au cours de la semaine reconstituée, plusieurs séquences traitent d'informations relatives à des militaires néo-nazis. Une fois leurs mandats d'arrêt pour racisme et xénophobie confirmés, on ne les retrouve plus parmi nos JT. Ce facteur conjoncturel explique pour partie la diminution d'effectifs qu'affiche la thématique du racisme dans la seconde période.

Toutes proportions gardées, les journaux télévisés multiplient les sujets qui ont trait à l'immigration, voire aux discriminations au cours de la semaine électorale, ils les diversifient aussi. Autre différence, les thèmes regroupés dans la catégorie « Autres » traitent des questions d'une toute autre manière. En effet, le thème du multiculturalisme (très présent dans la presse quotidienne) est largement relégué derrière les autres composantes de cette rubrique générique. Ces composantes sont l'islamisme, le vote communautaire et l'extradition.

1.2.4. Individus ou groupes

Les appellations individuelles totalisent 57,5% des effectifs. Le groupe d'appartenance est mobilisé seul dans moins d'un quart des cas.

	Répartition par semaine		
	<i>Semaine reconstituée</i>	<i>Semaine électorale</i>	<i>Total</i>
Groupe	4 (25%)	5 (20,8%)	9 (22,5%)
Individu	9 (56,3%)	14 (58,3%)	23 (57,5%)
Aussi bien groupe que individu	3 (18,6%)	5 (20,8%)	8 (20%)
<i>Total</i>	16 (100%)	24 (100%)	40 (100%)

Les appellations collectives ou individuelles se répartissent globalement de la même manière entre les deux périodes sélectionnées. En aucun cas les désignations catégorielles ne prévalent.

Plus de séquences relatives au groupe cible, plus de contenus qui lui sont spécifiques et des items de plus longue durée : un traitement spécifique de l'actualité relative aux personnes issues de l'immigration ou d'origine étrangère semble prendre place dans les journaux télévisés ; il n'est cependant pas très important quantitativement dans la mesure où la plus grosse différence enregistrée entre les semaines électorale et reconstituée s'élève à 20%.

La nationalité est stipulée à raison de 35,3% pour les groupes. Pour les individus dont on parle, cette proportion est de 34,1%. Enfin, pour les individus interviewés ou cités, nous avons observé cet attribut dans 17,2% des cas.

La distribution par nationalité ne présente aucun point de comparaison avec celle des quotidiens. Elle s'écarte d'ailleurs de la distribution des nationalités les plus représentées parmi les personnes étrangères résidant sur le territoire. La distribution des nationalités en télévision paraît être davantage influencée par les aléas de l'actualité. Ainsi, du point de vue des groupes répertoriés, il est fait le plus fréquemment référence à des collectivités constituées de différentes nationalités ou à des Congolais. Cette dernière nationalité est, par ailleurs, la plus représentée parmi les individus dont on parle. Elle est suivie des Belges puis des ressortissants des pays de l'Europe de l'Est, du Maghreb ou du Proche et Moyen-Orient. La distribution est donc peu structurée.

1.2.5. Des individus incriminés ou victimes

La différence entre le pourcentage d'individus incriminés et celui d'individus qui ne le sont pas est ténue. En effet, le premier groupe d'individus représente 48,8% des effectifs et le second 51,2%. Du point de vue des interviewés, la télévision n'accorde aucune place aux auteurs de faits de violence.

Distribution des individus incriminés dont on parle dans les séquences des JT

Description comme « auteur »	Effectifs	Pourcentages
Oui	20	48,8
Non	21	51,2
Total	41	100

Distribution des individus incriminés interviewés dans les séquences des JT

Description comme « auteur »	Effectifs	Pourcentages
Oui	0	0
Non	112	100
Total	112	100

Distribution des victimes dont on parle dans les séquences des JT

Description comme « victime »	Effectifs	Pourcentages
Oui	4	9,8
Non	37	90,2
Total	41	100

Distribution des victimes interviewées dans les séquences des JT

Description comme « victime »	Effectifs	Pourcentages
Oui	5	4,5
Non	107	95,5
Total	112	100

1.2.6. Sujet et individus ou groupes

Une seule rubrique traite des personnes d'origine étrangère ou issues de l'immigration majoritairement en termes de groupe. Il s'agit de la modalité « Education, enseignement et formation ». Mais cette rubrique est peu importante dans le corpus et traite, par ailleurs, d'informations dont on parle plus facilement sous le vocable collectif : les enseignants, les étudiants, etc. Si l'on se penche sur les quatre rubriques les plus récurrentes des JT (les modalités « Justice et procès », « Partis politiques », « Autorités, politique gouvernementale » et « Criminalité et contrôles »), on remarque deux types de distribution. Les deux catégories politiques emploient de façon presque indéterminée les appellations collectives et individuelles (selon que l'on parle, par exemple, des électeurs non européens ou que l'on vise un cas particulier). En revanche, les deux modalités judiciaires-sécuritaires privilégient très majoritairement le mode de désignation individuel. Si le poids des rubriques qui appréhendent le groupe cible via des questions sécuritaires est manifeste, elles ne procèdent pas par désignations catégorielles.

Cela laisse entendre, d'une part, que les informations télévisées n'érigent pas le groupe d'appartenance en catégorie autoritaire conditionnant tous les faits et gestes des individus (en l'occurrence ici des faits répréhensibles par la loi) et, d'autre part, que les personnes d'origine étrangère ou issues de l'immigration ne sont pas présentées au départ d'une conception homogénéisante de leur groupe d'appartenance.

Modes de désignation (individuels et collectifs) du groupe cible pour les journaux télévisés

	Référence aux personnes de nationalité ou d'origine non européenne en tant qu'individu ou en tant que groupe			
	Groupe	Individu	Aussi bien individu que groupe	Total
Divertissement, arts, médias	1 (50%)	1 (50%)	0 (%)	2 (100%)
"Human interest"	0 (%)	1 (100%)	0 (%)	1 (%)
Economie, finances, affaires sociales	1 (33,3%)	0 (%)	2 (66,7%)	3 (100%)

Education, enseignement, formation	2 (66,7%)	0 (%)	1 (33,3%)	3 (100%)
Autorités, politique gouvernementale	2 (40%)	2 (40%)	1 (20%)	5 (100%)
Partis politiques	2 (40%)	2 (40%)	1 (20%)	5 (100%)
Criminalité et contrôles	0 (%)	4 (80%)	1 (20%)	5 (100%)
Justice et procès	1 (7,7%)	12 (92,3%)	0 (%)	13 (100%)
Environnement, milieu, mobilité	0 (%)	1 (100%)	0 (%)	1 (100%)
Autres	0 (%)	0 (%)	2 (100%)	2 (100%)
<i>Total effectifs</i>	9 (22,5%)	23 (57,5%)	8 (20%)	40 (100%)

1.2.7. Sujet et nationalité

L'attribut de la nationalité n'est jamais associé à des faits de crime ou de violence dans la présentation de groupes. Au contraire, elle renvoie à des rubriques qui ne dépeignent pas le groupe négativement : « Economie, finances, affaires sociales » (33,3%), « Autorités, politique gouvernementale » (66,7%), « Partis politiques » (33,3%). Le groupe y est présenté comme un citoyen doté de droits (de voter, d'être élu) et de devoirs (exercer la fonction d'assesseur). En outre, quand les séquences font référence à des individus, les rubriques « Criminalité et contrôles » ainsi que « Justice et procès » figurent parmi les pourcentages les plus faibles quant à la mention de la nationalité (33,3% et 12,5%). Aussi, proportionnellement à leur fréquence d'apparition, les étudiants, les citoyens exerçant leurs droits et devoirs électoraux ainsi que les figures héroïques d'anciens combattants issus des colonies sont davantage renvoyés à leur nationalité que les « délinquants ».

Distribution de l'énonciation de la nationalité des groupes (5 catégories principales)

	Précision de la nationalité		
	<i>Nationalité précisée</i>	<i>Nationalité non précisée</i>	<i>Total</i>
Economie, finances, affaires sociales	1 (33,3%)	2 (66,7%)	3 (100%)
Autorités, politique gouvernementale	2 (66,7%)	1 (33,3%)	3 (100%)
Partis politiques	1 (33,3%)	2 (66,7%)	3 (100%)
Criminalité et contrôles	0 (%)	1 (100%)	1 (100%)
Justice et procès	0 (%)	1 (100%)	1 (100%)

Distribution de l'énonciation de la nationalité des individus dont on parle dans les JT (5 catégories principales)

	Précision de la nationalité		
	<i>Nationalité précisée</i>	<i>Nationalité non précisée</i>	<i>Total</i>
Economie, finances, affaires sociales	2 (100%)	0 (%)	2 (100%)
Autorités, politique gouvernementale	4 (80%)	1 (20%)	5 (100%)
Partis politiques	0 (%)	4 (100%)	4 (100%)
Criminalité et contrôles	2 (33,3%)	4 (66,7%)	6 (100%)
Justice et procès	2 (12,5%)	14 (87,5%)	16 (100%)

1.2.8. Sujet et images du groupe cible

Quel rapport y a-t-il entre ce qui est dit et ce qui est montré, selon le sujet développé ?

Le type de sujet dans lequel le groupe cible apparaît à l'image n'est pas neutre quant aux attitudes que le public est susceptible de développer à son égard. Nous avons observé la distribution de la présence

du groupe à l'image pour chaque sujet. Pour six d'entre eux, toutes les séquences analysées montrent des personnes issues de l'immigration ou d'origine étrangère. Ce sont des sujets plus légers (« Human interest », « Santé, bien-être ») ou qui prennent la température de la société (« Autres/ société-citoyenneté », « Société civile », « Culture, médias ») mais pas exclusivement. En effet, toutes les séquences de la modalité « Autorités, politique gouvernementale » font aussi apparaître le groupe cible. Troisièmement, si l'on se concentre sur les sujets susceptibles de constituer un « stimulus négatif » (criminalité ou faits de justice/judiciaires), on remarque que respectivement 62,5 et 76,5% de leurs séquences font apparaître des personnes de nationalité ou d'origine non européenne. Proportionnellement aux fréquences d'apparition des divers sujets, ce n'est pas plus que les autres catégories. De ce point de vue, il n'y a pas d'association répétée entre la présence du groupe cible à l'image et des informations de nature essentiellement négatives. Précisons que la présence du groupe cible à l'image est une « pratique majoritaire ».

Distribution de la présence du groupe cible à l'image selon le sujet développé dans les JT :

	Présence du groupe cible à l'image			
	<i>Le groupe cible figure à l'image</i>	<i>Le groupe cible ne figure pas à l'image</i>	<i>Indéterminé</i>	<i>Total</i>
Divertissement, arts, culture et médias	4 (100%)	0 (%)	0 (%)	4 (100%)
"Human interest"	2 (100%)	0 (%)	0 (%)	2 (100%)
Economie, finances, affaires sociales	4 (66,7%)	2 (33,3%)	0 (%)	6 (100%)
Education, enseignement, formation	3 (75%)	0 (50%)	1 (25%)	4 (100%)
Autorités, politique gouvernementale	8 (100%)	0 (%)	0 (%)	8 (100%)
Partis politiques	7 (53,8%)	6 (46,2%)	0 (%)	13 (100%)
Société civile	2 (100%)	0 (%)	0 (%)	2 (100%)
Criminalité et contrôles	5 (62,5%)	3 (37,5%)	0 (%)	8 (100%)
Justice et procès	13 (76,5%)	4 (23,5%)	0 (%)	17 (100%)
Santé et bien être	2 (100%)	0 (%)	0 (%)	2 (100%)
Environnement, milieu, mobilité	0 (%)	1 (100%)	0 (%)	1 (100%)
Autres	2 (100%)	0 (%)	0 (%)	2 (100%)
<i>Total effectifs</i>	52	16	1	69

2. Résultats de l'analyse qualitative

Relisons transversalement les résultats en vue de dégager les traits marquants du discours d'information relatif au groupe cible. L'un des traits les plus saillants de l'étude du corpus de presse écrite est la diversification des représentations des populations « allochtones ». En effet, la prépondérance des sujets ayant trait à la criminalité dans la recherche précédente a laissé place à la coexistence de deux figures du groupe cible.

Quelques éléments pointent l'appréhension du groupe cible sous un **prisme « sécuritaire »**. Tout d'abord, à elles deux les modalités « Justice et procès » et « Criminalité et contrôle » totalisent un tiers des effectifs des sujets répertoriés. Nous avons insisté sur la diversité des réalités que ces rubriques recouvrent (du terrorisme aux faits de petite délinquance). Signalons aussi que, dans bon nombre de cas, nous avons sélectionné ces articles (pour la plupart de faits divers) sur base d'un nom ou d'un prénom. Or de genre d'attribut permet de mettre en scène des personnages, composante essentielle des faits divers. Ces attributs se retrouvent donc dans la majeure partie de ce type articles, qu'ils racontent

l'histoire de « Pierre » ou de « Sofiane ». Néanmoins, le plus petit commun dénominateur de ces catégories de sujets consiste à mettre en scène des membres du groupe cible dans des scénarios de faits répréhensibles par la loi qui posent un problème en termes de sécurité.

S'ils apparaissent de façon récurrente dans ces scénarios, les membres du groupe cible ne sont pas nécessairement les auteurs de ces faits. Dans plus de deux tiers des cas, les individus dont on parle ne sont pas incriminés en tant qu'auteurs de faits de violences. Toutefois, s'ils sont peu décrits en ces termes, les membres du groupe cible voient leur nationalité plus fréquemment mise en avant, et sans que cela n'apporte nécessairement une plus-value informationnelle, lorsqu'ils le sont. Ces éléments fournissent des arguments en faveur d'une appréhension du groupe cible sous un angle sécuritaire.

Cependant, plusieurs arguments plaident en faveur d'une **diversification des figures** du groupe cible qui ne se cantonne pas à une représentation du « délinquant » mais met en scène la figure du « citoyen ». En effet, un autre tiers des sujets répertoriés (36,8%) est composé des modalités « Divertissement, arts, culture et médias » et « Partis politiques ». Ces rubriques placent sur la scène de l'actualité une autre facette du groupe cible : celle de leur implication dans la vie culturelle ou politique du pays au sein duquel il vit. Par ailleurs, certaines associations entre l'énonciation de la nationalité et le sujet de l'article sont susceptibles de connoter positivement le groupe cible. En effet, elles démontrent parfois que les personnes de nationalité ou d'origine non européenne peuvent être aussi responsables politiques, artistes, étudiants, etc. La nationalité est alors énoncée dans des circonstances sociales « positives », susceptibles de rejaillir sur l'ensemble du groupe. A ces paramètres, il convient d'ajouter la moindre importance accordée aux désignations catégorielles. Ce ne sont pas des collectivités dotées des traits génériques et généralisants auxquelles la majeure partie des articles fait référence mais bien des individus dotés d'une conscience individuelle.

La coexistence de ces deux types de figures dans les quotidiens permet de parler de diversification des figures construites autour du groupe cible, débordant largement les représentations négatives et stéréotypées.

Ces remarques tirées de l'analyse quantitative peuvent être associées à celles dégagées par une analyse plus qualitative du contenu des articles, photos et caricatures.

Les termes désignant le groupe cible dans son ensemble ou les individus non européens sont très rarement chargés de connotations négatives. En effet, nous avons étudié le lexique employé pour désigner le groupe cible dans un corpus limité aux trois catégories les plus représentées dans le corpus néerlandophone : le « racisme », la catégorie « égalité des chances, intégration, droit des minorités », et la rubrique « asile, régularisation, réfugiés, sans papier ». Sur les 309 termes différents relevés dans ce corpus d'articles, seuls quatre ou cinq termes pourraient apparaître comme marqués négativement ; et certains d'entre eux sont repris d'interviews de personnes mises entre guillemets. Moins de 1 % des termes pourraient donc être jugés porteurs d'une image négative des populations visées. Par contre, les traits neutres ou positifs sont plus nombreux. On peut donc conclure que l'analyse lexicale des termes désignant les populations allochtones ne révèle aucun marquage négatif, que du contraire.

Nous avons, il est vrai, relevé un certain nombre **d'approximations terminologiques**. Ainsi, l'orthographe des noms de personnes de nationalité ou d'origine non européenne diffère parfois d'un quotidien à l'autre, ou même d'un journaliste à l'autre au sein d'un même journal. Il existe également des imprécisions quant au statut professionnel de membres du groupe cible. Nous avons toutefois relevé peu d'erreurs : Viktor Hoxha passe l'une ou l'autre fois d'Albanais à Kosovar ou encore un journaliste parle de « détenus » pour désigner les étrangers en centres fermés. Mais ces erreurs ou approximations ne relèvent pas de la discrimination. Les amalgames sont extrêmement rares et limités à certaines recensions de faits divers ou de procès, où, dans deux ou trois cas, l'usage d'indication de nationalité ou d'origine peut être jugé discutable. Qui plus est, l'examen de la titraille (uniquement le titre principal de l'article), a permis de recenser six « titres incitatifs » quelque peu sujets à caution, en raison soit de leur aspect sensationnaliste, soit d'emphases malheureuses ou de termes inappropriés. Toutefois, cet ensemble, qui ne présente pas d'intention ouvertement discriminatoire, ne représente que 1,2% du corpus.

Il semble difficile de déterminer l'influence **de l'origine du journaliste** qui a rédigé l'article sur son contenu. En effet, d'une part, certains journalistes écrivent sous des noms d'emprunts ou pseudonymes, bon nombre d'articles ne comportent d'ailleurs, que les initiales des journalistes qui en

sont les auteurs ; d'autre part, le style d'écriture de chacun d'entre eux est naturellement en phase avec l'orientation éditoriale du quotidien pour lequel il travaille.

Ensuite, nous avons observé les **photographies** qui ne se bornent pas exclusivement à représenter les individus ou les groupes d'individus partie prenante à l'interview. A l'issue de cet examen, moins de cinq photos se sont avérées en décalage avec le contenu des articles ou des titres qui les accompagnent. Elles sont ambiguës en raison des transferts de sens qui peuvent être opérés de l'un à l'autre. Cependant, une fois encore, cela représente une proportion marginale dans le corpus étudié.

Enfin, nous avons examiné les **caricatures** se rapportant au groupe cible. Ces dessins de presse ne présentent aucune stigmatisation, ni même aucune ambiguïté à l'égard du groupe cible. Les huit caricatures présentées suivent les prescrits déontologiques de respect des personnes : aucune discrimination d'ordre racial ou religieux ne se présente vis-à-vis du groupe cible. Par ailleurs, si l'un des auteurs présumés du meurtre perpétré à la Gare centrale est représenté à deux reprises, en aucun cas, l'illustration ne met en cause la présomption d'innocence.

L'examen qualitatif des articles de la presse quotidienne met au jour un traitement des communautés et des individus non européens presque toujours exempt de discrimination, à l'exception de rares cas où un manque de prudence est relevé. Mais ces cas sont l'exception et n'apparaissent pas reposer sur une volonté discriminatoire délibérée de leur auteur.

La diversification des figures du groupe cible mise en évidence pour la presse écrite est beaucoup plus ténue en télévision. La figure du « délinquant » semble bien installée dans l'information télévisuelle relative aux personnes issues de l'immigration ou d'origine étrangère. Elle paraît, en fait, peu déstabilisée par la diversification des figures du groupe cible, encore assez limitée quantitativement.

La figure du « délinquant » se fait plus présente. Plusieurs arguments étayent cette impression : deux catégories de sujets sur seize, à savoir les rubriques « Justice et procès » ainsi que « Criminalité et contrôle », totalisent 36% des effectifs. Ce pourcentage est à peu près analogue pour la presse écrite. Toutefois, pour ce dernier support, ce résultat est contrebalancé par l'importance prise par d'autres catégories de sujets, la rubrique culturelle par exemple. Ce n'est pas le cas du côté des journaux télévisés. Les sujets « Justice et Procès » et « Criminalité et contrôle » occupent 63% des titres relatifs au groupe cible dans les journaux télévisés. Et 48,8% des individus dont les journalistes parlent, soit près d'un sur deux, sont décrits comme auteurs de faits de violence physique, psychique ou matérielle. Cependant, si la figure du migrant en contradiction avec la loi domine l'ensemble des figures, elle ne va pas de pair avec un processus de criminalisation de l'immigration.

Nous ne sommes pas en présence d'un discours sur l'altérité ou d'un discours associant les faits reprochés aux caractéristiques intrinsèques du groupe cible. Aucune association n'est faite entre l'infraction, le délit, ou le crime et les spécificités du groupe. Bien souvent, nous savons que nous sommes en présence d'une personne de nationalité ou d'origine non européenne parce que l'image le montre ou son nom l'indique. Le discours en revanche ne le spécifie pas. Par ailleurs, il n'y a pas de lien entre la présence du groupe cible à l'image et les informations de nature essentiellement négative. Enfin, lorsqu'une personne issue de l'immigration ou d'origine étrangère est décrite comme auteur de faits de violence, sa nationalité n'est pas spécifiée dans 8 cas sur 10, les 20% restants étant susceptibles d'apporter une plus-value informationnelle à la séquence d'information.

Aussi, s'il existe un manque de diversification des figures du groupe cible, ce n'est pas pour autant que le discours d'information télévisuel stigmatise ou se fait discriminatoire. Plusieurs énoncés valorisant explicitement le groupe cible ont d'ailleurs été recensés dans le corpus.

Au terme de cette analyse, nous insistons pour que ces données restent situées dans leur contexte d'analyse. Il faut prendre en compte le fait que certains événements particuliers peuvent toujours apporter des formes de surreprésentation de certains faits ou personnages. Dans les périodes analysées, plusieurs événements relevant de la justice ont mis en cause des ressortissants étrangers ou d'origine étrangère : les affaires impliquant Bahar Kimyongur, Murat Kaplan, Viktor Hoxha ou le jeune Mariusz. Ces affaires ont eu un retentissement médiatique important, parfois lié aux enjeux politiques qu'elles généraient. Il faut donc traiter avec prudence les résultats de la recherche, et les comparaisons avec des périodes antérieures. La sélection d'une autre période aurait pu donner des résultats différents.

Quoi qu'il en soit, certaines tendances sont significativement plus positives pour cette période que celle de 1993. Pensons entre autres à l'importance de la thématique du divertissement et des arts qui permettent de diversifier plus qu'avant les représentations des populations allochtones. Si les rubriques criminelles restent les plus présentes, la diversité des professions représentées est le signe d'une ouverture à d'autres aspects du multiculturalisme. Cela se marque aussi dans la représentation plus importante du secteur politique, qui confirme la montée des élus allochtones dont les médias font état. Il faut aussi souligner, d'un point de vue positif, l'augmentation sensible des articles qui proposent une contextualisation de l'information et ne se limitent pas à des données factuelles.

Enfin, les évolutions de la société se reflètent aussi dans les journaux, puisque les allochtones de pays d'Europe de l'Est représentent désormais un tiers du groupe cible, même si les Turcs et les Marocains restent très représentés. En cela, les médias reflètent aussi les évolutions des flux migratoires. Mais sans stigmatisation, comme en atteste, en 2006 plus encore qu'en 1994, la faible place laissée à des critères religieux, ethniques ou culturels.

Comparaison entre les analyses de la presse francophone et flamande

Le nombre d'articles (431 en Flandre, 494 du côté francophone) et de séquences de JT (53 contre 69) est assez semblable des deux côtés du pays, de même que la présence en une (3,9 et 4,3%), ce qui manifeste une sensibilité identique des différents médias du Nord et du Sud du pays aux thématiques qui intéressent cette recherche. Cela s'explique par le fait que ces thématiques ont souvent une incidence nationale, en ce qui concerne les affaires criminelles et la Justice, les politiques relatives à l'intégration des personnes étrangères ou la lutte contre le racisme. La plupart des événements criminels présents dans le corpus ont été suivis de manière égale par les journaux du Nord et du Sud, de même, par exemple, que les concerts du 1^{er} octobre contre le racisme.

En Flandre, les trois rubriques les plus fréquentes sont, dans l'ordre : Partis politiques, Criminalité et contrôle, Justice et procès, alors que du côté francophone, ce sont : Justice et procès ; Divertissements, arts, culture et médias ; Partis politiques. C'est une des variations les plus significatives, dans la mesure où aux rubriques attendues (les affaires criminelles et les élections) apparaît dans les médias francophones une rubrique où sont valorisés des allochtones qui s'affirment dans le secteur culturel. Des deux côtés du pays, une vision assez sécuritaire émerge, mais renvoyant à des événements très hétérogènes, nuancée par une dimension d'implication citoyenne (les électeurs, les assesseurs et les élus allochtones aux élections communales) ou culturelle (cette dernière pour le seul côté francophone). Cette variété des sujets est cependant moins forte dans les journaux télévisés flamands et francophones, où les questions sécuritaires sont très dominantes, à travers la figure du délinquant. Quant aux thématiques privilégiées, elles sont aussi semblables chez les Flamands et les francophones : racisme, égalité des chances, droit des minorités et problématique de l'asile.

Le traitement même de l'information est aussi très similaire, dans la mesure où l'individualisation l'emporte toujours sur les logiques de groupe (avec une forte majorité d'hommes et moins d'un tiers de femmes représentés), ce qui évite les généralisations, d'autant plus que l'information contextualisée est présente dans deux tiers des cas, des deux côtés, pour un tiers de données factuelles non recadrées. Les photographies qui illustrent les articles sont plutôt stéréotypées dans 10% des cas. Dans tous les médias, les individus issus des pays d'Europe de l'Est sont aussi nettement plus présents qu'en 1993.

Les journalistes d'origine allochtone (pour autant qu'on puisse les identifier) sont par contre peu présents dans tous ces médias. Quant au traitement de type sensationnaliste ou dramatisant, quant à d'éventuelles stigmatisations ou incitations à la haine, elles sont rarissimes dans tous les médias analysés, et relèvent plus souvent (dans les très rares cas recensés) d'une politique rédactionnelle générale (le choix de titres accrocheurs, par exemple) ou d'accidents ponctuels qui ne paraissent pas délibérés. L'usage de termes négatifs désignant les allochtones est assez rare, et est presque toujours mentionné dans des citations rapportées par les journalistes.

Globalement, à l'exception notable de l'émergence d'une rubrique culturelle significativement ouverte aux allochtones du seul côté francophone, les différences sont donc minimes. Les analyses et les conclusions rédigées de manière totalement indépendantes par les équipes de recherche flamandes et francophones vont dans le même sens, ce qui montre une grande unité de traitement pour l'ensemble des médias étudiés. Il est d'ailleurs significatif que le terme « allochtone » lui-même, longtemps inexistant dans la presse francophone, commence à s'y installer, même si c'est souvent lors de la relation d'événements survenus en Flandre.

Conclusion générale

Nous proposons de placer les principales conclusions de cette recherche en regard des six “recommandations pour l’information concernant les allochtones” de 1994. Nous présentons en italique ces recommandations et les faisons suivre des résultats d’aujourd’hui. Là où cela est possible, nous comparons les résultats actuels de la recherche avec les résultats de 1993-1994, de sorte que nous puissions éventuellement constater des évolutions. Cette comparaison a plusieurs restrictions. D’une part le système d’encodage actuel est une version retravaillée et optimisée du codage de 1993-1994, de sorte que toutes les variables ne sont pas entièrement comparables. D’autre part, la recherche de 1993-1994 se rapportait essentiellement aux articles de journaux.

1. Ne mentionner la nationalité, le pays d’origine, l’appartenance ethnique, la couleur de peau, la religion ou la culture que si ces informations sont pertinentes

Hors de tout contexte, la nationalité, le pays d’origine, la religion, la couleur de peau, etc., sont en soi des informations neutres et inoffensives. Mais dans un contexte bien précis, ces attributs sont souvent associés à des jugements de valeurs et à des préjugés. En faisant mention de ces attributs, l’information peut elle-même juger, et donc confirmer, voire même renforcer ces jugements de valeur et préjugés.

La recherche de ces attributs s’est déroulée, dans l’étude actuelle, d’une manière plus approfondie qu’en 1993. Des distinctions ont été faites dans la mention de ces attributs en relation avec les groupes, les personnes dont on parle, et les personnes prenant la parole.

En ce qui concerne la mention de la **nationalité**, il y a peu de différences avec 1993. Les chiffres globaux se situent dans les mêmes lignes, et la nationalité est encore toujours plus mentionnée dans les médias flamands que francophones.

En 1993, la nationalité était mentionnée dans 41% des articles de journaux flamands. Pour l’année 2006, la nationalité est mentionnée dans les journaux flamands à hauteur de 40,35% pour les groupes, 48,1% pour les personnes dont on parle et 5% pour les personnes prenant la parole. Dans les JT flamands, la nationalité est mentionnée à hauteur de 54,5% pour les groupes, 42,9% pour les personnes dont on parle, et 20,3% pour les personnes prenant la parole. En ce qui concerne les médias francophones, nous constatons qu’en 1993 la nationalité était mentionnée dans 33% des articles. Aujourd’hui, c’est le cas pour 31,1% des groupes, 21,7% des personnes dont on parle, et 16,7% des personnes prenant la parole. Dans les JT, la nationalité est annoncée à 35,3% pour les groupes, à 34,1% pour les personnes dont on parle et à 17,2% pour les personnes prenant la parole.

La mention de la nationalité se passe en règle générale le plus souvent dans les informations criminelles. En 1993, il s’agissait surtout de Turcs et de Marocains. Pour l’année 2006, ceux-ci sont encore toujours les plus représentés dans les informations. Une différence notable avec 1993 est l’augmentation du nombre d’Européens de l’Est dans les informations.

Sur le plan de la mention de l’**origine**, nous constatons globalement aussi bien en Flandre que dans la partie francophone du pays une baisse par rapport à 1993. La diminution étant plus forte dans la partie francophone que néerlandophone.

En 1993, l’origine a été mentionnée dans 16% des articles de journaux flamands. Pour 2006, cela se produit à 5,7% pour les groupes, à 16% pour les personnes dont on parle et à 6,6% pour les personnes prenant la parole. En ce qui concerne les JT, il s’agit de 29,4% pour les groupes, de 11,9% pour les personnes dont on parle et de 6,6% pour les personnes prenant la parole.

Dans la partie francophone du pays, en 1993, on faisait également mention de l’origine dans 16% des articles de journaux. Dans la recherche actuelle, c’est le cas dans les articles de journaux à hauteur de 9,8% des groupes, 9,5% des personnes dont on parle et 10% des personnes prenant la parole. Dans les JT, l’origine est mentionnée pour 5,9% des groupes, 4,9% des personnes dont on parle et 3,4% des personnes prenant la parole.

Aussi bien dans les médias flamands que francophones, **l'arrière-fond culturel, la race ou l'ethnie** sont peu mentionnés. Mais quand c'est le cas, ce l'est surtout pour les groupes dans les journaux. Globalement, nous constatons une diminution en comparaison avec la recherche de 1993. L'arrière-fond culturel est plus mentionné dans les articles de journaux que dans l'information télévisée.

En 1993, l'arrière-fond culturel ou la race intervenait dans 3% des articles de journaux flamands. En 2006, c'est le cas dans les journaux flamands pour 8,8% des groupes, 0,9% des personnes dont on parle et 2,5% des personnes prenant la parole. Dans les JT, l'arrière-fond culturel n'intervient presque jamais.

Dans la partie francophone du pays, il y avait, en 1993, une mention de l'arrière-fond culturel dans 9% des articles. Aujourd'hui c'est le cas pour 4,1% des groupes, 1,6% des personnes dont on parle et pas une seule fois pour les personnes prenant la parole. Dans les JT, cela n'est jamais mentionné pour les groupes et les personnes prenant la parole, mais bien pour 2,4% des personnes dont on parle.

Examinons enfin la mention faite de la **religion**. Nous remarquons une légère augmentation en comparaison de l'étude de 1993. La mention de la religion a surtout lieu pour les groupes.

En 1993, la religion était mentionnée dans 5% des articles de journaux flamands. Actuellement, c'est le cas dans les articles pour 21,5% des groupes, 9% des personnes dont on parle et 5,3% des personnes prenant la parole. Dans les JT, cela se produit à hauteur de 5,9% des groupes, 2,4% des personnes dont on parle et jamais pour les personnes prenant la parole.

Dans la partie francophone du pays, la religion était mentionnée dans 6% des articles de journaux. Dans la recherche actuelle, c'est le cas, pour les journaux, à hauteur de 8,2% des groupes, de 6,6% des personnes dont on parle et de 2,5% des personnes prenant la parole. Dans les JT, c'est le cas pour 17,6% des groupes et pour 9,8% des personnes dont on parle.

2. Eviter les généralisations et les manichéismes injustifiés

*2.1. La population allochtone est, tout comme la population autochtone, tout sauf un groupe. Il n'est pas suffisant pour connaître tous les allochtones de n'en connaître qu'un. Dans les informations, les journalistes se doivent donc d'éviter les **généralisations**.*

Pour pouvoir se prononcer sur les généralisations, le système de codage a enregistré une variable qui veille à ce que les minorités ethniques en question soient traitées comme un groupe, un individu ou comme une combinaison des deux. Il ressort de là que dans les média flamands ainsi que dans les francophones, les allochtones sont plus traités en tant qu'individu que comme un groupe. De plus, il est également important de remarquer qu'à l'intérieur de la catégorie des informations relatives à la criminalité, les minorités ethniques sont plus traitées comme individu que comme groupe. Nous remarquons ici une grande différence avec 1993. A cette époque les allochtones étaient plus considérés comme groupe que comme individu, ce qui favorisait la généralisation. Quand nous examinons plus précisément la terminologie employée, nous constatons que les termes les plus usités sont toujours des appellations générales telles que 'allochtonen', 'vreemdelingen', 'vluchtelingen'...

*2.2. Deuxièmement, dans ces recommandations, il nous est demandé d'amoindrir le plus possible les **manichéismes**. A la place d'écrire des nouvelles dans une perspective "nous-eux", où le nous-groupe (autochtone) est posé contre le eux-groupe (allochtones), il est recommandé de mettre plus l'accent sur les ressemblances entre les personnes.*

Il ressort de la recherche actuelle que des comparaisons explicites "nous-eux" sont moins courantes. Nous remarquons que le "eux" est un peu plus employé en Flandre que dans la partie francophone du pays. Malgré un nombre limité de comparaisons explicites, il serait faux d'en conclure qu'il n'est en aucun cas question d'affrontements "nous-eux" dans l'information. Nous ne pouvons d'ailleurs pas rester aveugles devant les comparaisons implicites qui se trouvent dans les reportages, les photos et les caricatures.

3. Eviter de créer inutilement des problèmes et de dramatiser

3.1. Cette recommandation appuie le fait que les allochtones ne doivent pas seulement être dans les informations touchant aux faits qui ont à voir avec des allochtones. Au contraire, ils doivent également être abordés dans des situations ‘normales’ et être considérés comme des citoyens ‘normaux’.

Pour examiner cet aspect, nous avons regardé quels sujets étaient concernés quand on traite des minorités ethniques, et s’il s’agissait surtout de thèmes spécifiques aux allochtones. Que ressort-il actuellement de l’analyse des **catégories de sujets** ? Dans les journaux flamands, les allochtones sont surtout impliqués dans les articles relatifs aux sujets ‘partis politiques’, ‘criminalité et contrôles’ et ‘justice en procès’ ; dans les JT flamands, dans les sujets ayant trait à ‘justice et procès’, ‘criminalité et contrôles’ et ‘autorité, politique gouvernementale’. Dans les journaux francophones, les sujets les plus courants sont ‘justice et procès’, ‘divertissement, arts, culture et médias’ et ‘partis politiques’ ; dans les JT francophones : ‘justice et procès’, ‘partis politiques’, ‘criminalité et contrôles’ et ‘autorité, politique gouvernementale’. Hormis les sujets plus fréquents concernant ‘divertissement, arts, culture et médias’ pour les minorités ethniques dans les journaux francophones, il n’y a sur le plan des sujets que peu de différences entre les deux parties du pays, de même qu’entre les deux différents types de média. L’information politique et concernant la criminalité occupe la plus grande partie des articles de journaux et des JT. Il faut constater que les minorités ethniques sont le plus souvent abordées dans les reportages sur la criminalité en tant qu’auteurs plutôt que comme victimes. Il ressort d’une comparaison entre les résultats actuels et ceux de 1993 qu’aussi bien en Flandre que dans la partie francophone du pays, il y a une légère baisse dans la catégorie des informations sur la criminalité, et une forte hausse des nouvelles politiques. L’information sur la criminalité reste cependant bien la catégorie de sujet la plus importante. En ce qui concerne la hausse de l’information politique, la présence de la semaine électorale joue indubitablement un très grand rôle. Une analyse particulière des résultats de la semaine recomposée pourrait dévoiler d’autres résultats.

Dans environ 40% des sujets des articles de journaux et des JT, les minorités ethniques sont abordées à propos des **“thèmes spécifiques aux allochtones”**. Aussi bien en Flandre que dans la partie francophone du pays, cela se produit plus dans les articles de journaux que dans les JT. Pour les **“thèmes spécifiques aux allochtones”** nous entendons des sujets qui ont souvent un lien avec les minorités ethniques, et qui ont à voir avec le **“fait d’être allochtone”**. Les trois thèmes spécifiques aux allochtones les plus courants sont ‘racisme’, ‘égalité des chances et intégration’ et ‘asile, réfugiés, sans-papiers’.

3.2. Deuxièmement, cette recommandation insiste sur l’importance à traiter les allochtones d’une manière plus positive dans les médias. Une possibilité pour cela serait de donner plus d’explications et d’informations d’arrière-fond de sorte que le public puisse comprendre les nouvelles de manière plus adéquate.

Pour ce qui est de **l’information d’arrière-fond** dans les nouvelles, tant les journaux que les JT le font davantage en 2006. En Flandre, presque deux tiers (65,4%) des articles de journaux et presque trois quarts (73,6%) des sujets de JT sur les minorités ethniques fournissent des explications et/ou des informations d’arrière-fond. Dans la partie francophone du pays, c’est le cas à 63,2% pour les journaux et 69,6% pour les JT. Nous pouvons déduire de ces chiffres que sur ce plan il y a peu de différences entre les deux parties du pays et que l’information télévisée nous fournit plus d’informations d’arrière-fond que les journaux. Nous constatons une évidente augmentation du nombre de sujets contenant de l’information d’arrière-fond si l’on compare avec 1993. A cette époque, les articles de journaux flamands contenaient 49% d’explications ou d’informations d’arrière-fond pour 51% aux articles de journaux francophones.

4. Exactitude, équilibre et rectification

Les journalistes doivent travailler le plus consciencieusement possible en ce qui concerne l'information relative aux allochtones. En raison d'échéances rapides, c'est souvent plus facile à dire qu'à faire. Mais l'on se doit quand même de fournir une attention suffisante aux éléments essentiels, tels que la terminologie de base, la manière d'écrire le nom des allochtones et les données chiffrées.

Le volet qualitatif nous amène aux trois thèmes allochtones les plus importants, thèmes où les **termes** employés le plus souvent concernent les allochtones. Il ressort de là qu'en Flandre les mots 'allochtoon', 'vreemdeling' et 'vluchteling' (et leurs dérivés) sont les mots les plus utilisés. Dans la partie francophone du pays, il s'agit des termes 'étrangers' et 'sans papiers'. Des termes avec une connotation négative sont rares, mais quand même présents. En ce qui concerne le terme 'allochtoon', nous remarquons une importante évolution depuis 1993. En 1993, ce terme n'était utilisé ni dans les médias flamands ni dans les francophones. Dans le courant des années nonante, il revenait de plus en plus fréquemment. C'est seulement bien plus tard, et dans une moindre mesure, qu'il fut employé dans la partie francophone du pays. Ces dernières années, en Flandre, ce terme a acquis une connotation négative et c'est pourquoi certains plaident maintenant pour une nouvelle formule.

Tout comme dans la recherche de 1993, quelques **fautes** ont été trouvées dans les informations. Cela est vraisemblablement dû au fait que, comme en 1993, les journalistes ne sont pas des experts dans les matières concernées. Les erreurs constatées l'ont été aussi bien en Flandre que dans la partie francophone du pays, et la plupart du temps cela avait à voir avec un manque de précision des journalistes. Nous remarquons par exemple certains cas de faute dans la manière d'écrire des noms. Certains noms étant écrits différemment dans les différents journaux. Nous avons même vu une situation dans laquelle un même nom a été écrit de différentes manières dans le même journal. Une autre faute courante est une mention fautive de la nationalité. Et cela ne reste pas sans conséquences. En effet, cela peut confirmer voire même renforcer l'image stéréotypée et le jugement que l'on a déjà des nationalités concernées. Ce qui est particulièrement compliqué, et encore plus certainement pour le lecteur ou téléspectateur moyen, c'est d'identifier les erreurs dans les données chiffrées. C'est cependant peu le cas dans les sujets sur lesquels porte la recherche. Il n'y a aucun journal ou JT où une rectification d'une faute préalable a été constatée.

Les allochtones sont souvent abordés dans les **courriers des lecteurs**, et sont eux-mêmes régulièrement auteur d'un de ces courriers. On ne peut toutefois pas dériver de notre recherche que les courriers des lecteurs concernant les allochtones doivent être soumis à un membre de la rédaction expérimenté.

5. Un regard critique sur l'extrême droite et le racisme

Beaucoup d'articles de journaux et de JT sont en relation avec le thème spécifique 'racisme'. Mais il serait contreproductif de retirer pour autant les points de vue racistes et/ou les déclarations extrémistes des informations. Les journalistes ont toutefois le choix de la façon dont ces phénomènes doivent être traités : les citer sans faire de critiques ou les cadrer de manière critique.

Il ressort de la recherche actuelle que les journalistes ne traitent pas le racisme sans raison dans leurs reportages. Lorsque des propos d'extrême droite et/ou racistes interviennent dans des interviews et des citations, le journaliste les encadrera presque toujours de critiques et fournira une mise en garde au moyen d'explications et/ou d'informations. Aussi bien en Flandre que dans la partie francophone du pays nous pouvons constater que ce n'était le cas qu'à quelques reprises.

6. L'information ne s'achève pas lorsqu'on pose le stylo

Même une information écrite avec les meilleures intentions peut, à cause de différents facteurs, laisser malgré tout une impression négative auprès du public. Le choix des images et du titre joue un rôle prédominant.

Les photos, caricatures et images télévisées peuvent donner une autre dimension aux sujets d'actualité. Dans les journaux, l'importance des images a fortement augmenté en comparaison de

1993. Il n'y avait alors que 19% des articles de journaux flamands sur les minorités ethniques et 26% des francophones qui contenaient au moins une illustration. Aujourd'hui, les chiffres sont passés respectivement à 52% et à 46,6%. Les personnes apparaissant sur toute photo sont identifiées et classées. Sur la plupart des photos, il s'agit soit d'autochtones, soit d'allochtones qui ne se distinguent pas des autochtones par une façon de s'habiller ou de se tenir, soit d'un groupe mixte quand on ne sait pas dire clairement s'ils sont autochtones ou allochtones. Sur 9,3% des photos de journaux flamands et 27% des photos de journaux francophones, on retrouve des minorités ethniques habillées clairement et uniquement de façon traditionnelle ou d'un style qui n'est pas ouest-européen ou du moins dans un contexte qui peut être considéré comme non ouest-européen. La revendication la plus courante des allochtones, à savoir qu'ils sont presque toujours représentés de façon stéréotypée, n'est donc pas tout à fait juste.

Mis à part le choix des images, un travail méticuleux doit également être effectué quant au choix du **titre** ou à l'annonce en titre d'une nouvelle. Le titre d'un article ou la présentation en une d'un reportage annonce ce dont la nouvelle va parler. Dans cette recherche, nous avons trouvé peu de titres qui s'écartent du contenu final du reportage. Souvent on peut déjà établir que la nouvelle concernera des minorités ethniques. C'est d'autant plus le cas quand le titre ou l'annonce mentionne le nom, la nationalité, l'origine ou un sujet spécifique aux allochtones, ou quand l'on dit directement qu'il s'agit d'allochtones. Certains titres impliquent une connotation positive ou négative, mais la plupart restent avant tout neutres.